

N° 89-642-X au catalogue — N° 006
ISBN 978-1-100-97938-0

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de la Saskatchewan



par Camille Bouchard-Coulombe, Jean-François Lepage et Brigitte Chavez

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Pré Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0T6



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

How to obtain more information

For information about this product or the wide range of services and data available from Statistics Canada, visit our website at www.statcan.gc.ca, e-mail us at infostats@statcan.gc.ca, or telephone us, Monday to Friday from 8:30 a.m. to 4:30 p.m., at the following numbers:

Statistics Canada's National Contact Centre

Toll-free telephone (Canada and United States):

Inquiries line	1-800-263-1136
National telecommunications device for the hearing impaired	1-800-363-7629
Fax line	1-877-287-4369

Local or international calls:

Inquiries line	1-613-951-8116
Fax line	1-613-951-0581

Depository Services Program

Inquiries line	1-800-635-7943
Fax line	1-800-565-7757

To access this product

This product, Catalogue no. 89-642-X, is available free in electronic format. To obtain a single issue, visit our website at www.statcan.gc.ca and browse by "Key resource" > "Publications."

Standards of service to the public

Statistics Canada is committed to serving its clients in a prompt, reliable and courteous manner. To this end, Statistics Canada has developed standards of service that its employees observe. To obtain a copy of these service standards, please contact Statistics Canada toll-free at 1-800-263-1136. The service standards are also published on www.statcan.gc.ca under "About us" > "The agency" > "Providing services to Canadians."

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de la Saskatchewan

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2011

N° 89-642-X n° 006 au catalogue

ISSN 1923-3094

ISBN 978-1-100-97938-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English upon request (catalogue no. 89-642-X no 006).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et développement des compétences Canada et du ministère de la Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique et son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, René Houle, Michèle Lanoue, Claire Larocque, Elise Mennie, Evan Nip, Lucie Parisien, Daniel Pereira et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil, pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

Table des matières

Introduction	7
Section 1 Définitions de la population de langue française de la Saskatchewan	8
Sources de données	10
Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée ..	11
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle	11
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée	13
2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée.....	14
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique	15
Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française	17
3.1 Fécondité.....	17
3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie	18
3.3 La structure par âge	21
3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle	24
3.5 Usage du français dans la sphère publique.....	29
3.6 Connaissance du français	31
3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)	34
3.7.1 Lieu de naissance	34
3.7.2 Immigration internationale.....	35
3.7.3 Migration interprovinciale	36
Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	39
4.1 La santé.....	39
4.2 La justice	40
4.3 L'éducation	42
4.3.1 Chez les enfants	42
4.3.2 Chez les adultes	43
4.4 Médias, arts et culture	46
4.5 Vie communautaire	47
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu.....	48
4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie	49
4.6.2 Écarts différentiels de revenu	51
Section 5 Vitalité subjective	54

Conclusion	55
Cartes géographiques	59
Annexe A	62
Annexe B	71
Annexe C	72
Annexe D	73
Références	74

Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDC) ainsi que du ministère de la Justice Canada, ce portrait de la population de langue française de la Saskatchewan est le sixième d'une série de portraits démographiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle de la Saskatchewan en s'appuyant sur des données de recensements de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démographique de la population de langue française en Saskatchewan. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation présente, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démographique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française en Saskatchewan qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui tiennent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire saskatchewanais. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française en Saskatchewan.

La troisième partie porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation selon le groupe de langue maternelle.

La quatrième partie de ce portrait porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*¹, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière partie de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones et leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

1. Pour faire référence à cette stratégie du gouvernement fédéral en matière de langue officielle, l'expression « Feuille de route » sera utilisée tout au long de ce rapport.

Section 1 Définitions de la population de langue française de la Saskatchewan

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle de la Saskatchewan présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel, jusqu'en 2006, comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire en Saskatchewan? Comment définit-on un francophone? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone en Saskatchewan correspond aux quelque 17 000 personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle lors du Recensement de 2006², aux 15 000 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée³, ou encore aux 13 000 personnes⁴ parlant le français soit le plus souvent (5 000) soit régulièrement (8 000) à la maison. Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 48 000 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français, mais dont au moins l'un des parents en est un locuteur maternel? Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques⁵.

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux options principales. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. français, anglais, autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française de la Saskatchewan s'établirait à 16 800 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française en Saskatchewan atteindrait plus de 17 600.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones de la Saskatchewan, on fera surtout usage de deux critères soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration au Canada depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ». Ce terme inclut également les personnes qui ont une langue maternelle autochtone.

2. Le nombre est d'environ 17 600 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français (voir le tableau 3.6).

3. Inclut les réponses uniques et la moitié des réponses français et anglais.

4. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

5. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

Dans la mesure où un allophone ne peut être inclus dans le groupe francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut l'être en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral en décembre 1991 dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées par Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée d'une part des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %), d'autre part des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la population francophone selon le critère de PLOP exclut la plupart des personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, elle comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français, mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brossera un portrait statistique des francophones de la Saskatchewan en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle⁶. Tout comme le propose le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone de la Saskatchewan, ou la minorité francophone, désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer seulement le français ou seulement l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

6. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones », « de langue française », « d'expression française » ou « Fransaskois ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006, diffusé en décembre 2007 (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007).

Sources de données

Ce portrait de la population de langue française en Saskatchewan présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)⁷ menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

7. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante :

http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

Entre 1951 et 1996, la Saskatchewan a vu sa population totale augmenter de 17 %. Alors que la province comptait 831 725 individus en 1951, l'effectif était de 976 615 en 1996 (voir le tableau 2.1). Depuis, la population totale de la province diminue d'une année de recensement à l'autre, totalisant 953 845 Saskatchewanais en 2006. L'examen de ces statistiques selon la langue maternelle révèle toutefois que l'accroissement observé entre 1951 et 1996 est entièrement attribuable à l'augmentation de la population de langue maternelle anglaise, qui est passée de 515 875 à 823 745, puisque les populations de langue maternelle française et de tierce langue n'ont cessé de connaître une diminution de leur effectif depuis 1951, et ce, jusqu'en 2006. Alors que les effectifs des populations de langue maternelle française et de tierce langue étaient respectivement de 36 815 et de 279 040 en 1951, ils étaient de 16 790 et de 121 675 en 2006. Ces populations ont donc diminué de plus de moitié en 55 ans. Toutefois, depuis 1996, la population de langue maternelle anglaise a elle aussi vu son effectif s'amoinrir, passant de 823 745 à 815 380 en 2006.

Tableau 2.1
Population selon la langue maternelle, Saskatchewan, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Autres langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	831 725	36 815	4,4	515 875	62,0	279 040	33,5
1961	925 180	36 165	3,9	638 155	69,0	250 860	27,1
1971	926 245	31 795	3,4	685 025	74,0	209 425	22,6
1981	956 445	25 090	2,6	767 110	80,2	164 250	17,2
1991	976 040	21 795	2,2	812 600	83,3	141 645	14,5
1996	976 615	19 900	2,0	823 745	84,3	132 965	13,6
2001	963 150	18 635	1,9	822 640	85,4	121 885	12,7
2006	953 845	16 790	1,8	815 380	85,5	121 675	12,8

Nota :

À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen d'accroissement de la population de chacun des groupes de langue maternelle depuis 1951. On y constate que le taux annuel moyen d'accroissement du groupe de langue maternelle française est négatif depuis 1951. Entre 1951 et 1961, le taux était pratiquement nul, alors qu'il oscille depuis entre -1,21 % et -2,11 %. Le constat est semblable pour le groupe de langue maternelle tierce qui a connu une diminution assez constante de sa population entre 1951 et 2001, avec un taux moyen de variation fluctuant entre -1,01 % et -2,16 %. Cependant, entre 2001 et 2006, l'effectif du groupe de tierce langue maternelle n'a pratiquement pas varié. Le groupe de langue maternelle anglaise a quant à lui connu sa plus forte croissance entre 1951 et 1961 avec un taux d'accroissement supérieur à 2 %. Entre 1961 et 1991, le taux a oscillé autour de 1 %. Depuis 1996 le taux est négatif mais très près d'une valeur nulle.

Tableau 2.2
Taux annuel moyen de variation de la population selon la langue maternelle,
Saskatchewan, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1951 à 1961	-0,18	2,37	-1,01
1961 à 1971	-1,21	0,73	-1,65
1971 à 1981	-2,11	1,20	-2,16
1981 à 1991	-1,31	0,59	-1,38
1991 à 1996	-1,74	0,27	-1,23
1996 à 2001	-1,27	-0,03	-1,67
2001 à 2006	-1,98	-0,18	-0,03

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces qui y sont limitrophes. À elles seules, les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptaient en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec en 2006. Cette même année, les francophones de la Saskatchewan représentaient 1,7 % de l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec. Il s'agit là d'une diminution par rapport à 1951 lorsque cette proportion était de 5,1 % (voir le tableau 2.3). En Saskatchewan, les Fransaskois représentent 1,8 % de l'ensemble de la population de la province. Chez la population de langue maternelle anglaise et celle de tierce langue maternelle, ces proportions sont de 85,5 % et 12,8 % respectivement (voir le tableau 2.1).

Tableau 2.3
Effectif et proportion de Fransaskois au sein de l'ensemble des francophones à
l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle française		Proportion de francophones de la Saskatchewan
	Saskatchewan	Canada moins le Québec	
	nombre		
1951	36 815	721 820	5,1
1961	36 165	853 460	4,2
1971	31 795	926 295	3,4
1981	25 090	923 605	2,7
1991	21 795	976 415	2,2
1996	19 900	970 210	2,1
2001	18 635	980 275	1,9
2006	16 790	975 390	1,7

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. La plupart des personnes de tierce langue maternelle sont généralement comptabilisées dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Tout comme pour le groupe de langue anglaise, la population dont le français est la première langue officielle parlée est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierce langue maternelle est élevée. Dans d'autres cas, comme au Nouveau-Brunswick, l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée est pratiquement équivalente à celui de la langue maternelle puisque les personnes de tierce langue maternelle n'y constituent que 2,6 % de la population. En Saskatchewan, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte légèrement à la baisse l'effectif de la population francophone, malgré une forte présence d'allophones. De fait, la part relative de la minorité francophone selon la première langue officielle parlée au sein de l'ensemble de la population de la Saskatchewan est de 1,6 % (14 850 personnes) (voir le tableau 2.4) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 1,8 % (16 790 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples). Pour ce qui est de la population anglophone, sa part relative est de 86 % selon le critère de langue maternelle et de 98 % selon celui de PLOP, témoignant d'une forte orientation historique des allophones vers l'anglais.

Tableau 2.4
Population selon la première langue officielle parlée, Saskatchewan, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée										
	Total	Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone ¹	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1971	926 240	32 135	3,5	882 165	95,2	830	0,1	11 115	1,2	32 550	3,5
1981	956 440	21 800	2,3	926 420	96,9	1 370	0,1	6 850	0,7	22 485	2,4
1991	976 040	19 315	2,0	950 350	97,4	975	0,1	5 395	0,6	19 805	2,0
1996	976 615	17 310	1,8	953 775	97,7	810	0,1	4 720	0,5	17 720	1,8
2001	963 115	16 195	1,7	943 235	97,9	685	0,1	3 000	0,3	16 540	1,7
2006	953 845	14 475	1,5	935 495	98,1	750	0,1	3 130	0,3	14 850	1,6

1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

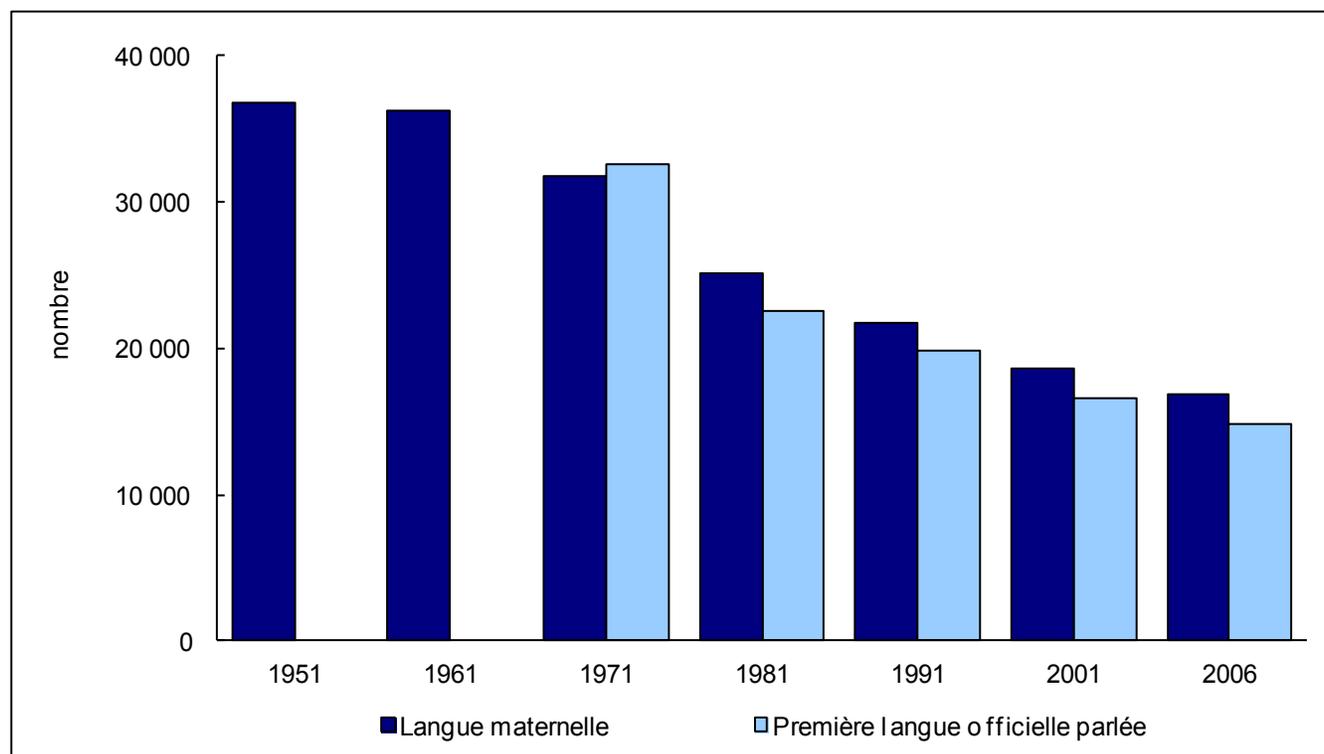
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au graphique 2.1, on constate que l'effectif de la population de langue maternelle française est supérieur, depuis 1981, à celui de la population de la minorité francophone selon la première langue officielle parlée. Rappelons que lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population dont le français est la première langue officielle parlée, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierce langue maternelle ne se fait pas au profit de la langue minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierce langue maternelle, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglais.

Entre 1971 et 2006, on observe que la différence entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celui de la population dont le français est la première langue officielle parlée a légèrement fluctué. Alors qu'en 1971 cet écart était de 755 personnes, il était de plus de 2 600 personnes en 1981. Depuis 1991, l'écart avoisine 2 000 personnes. De plus, depuis 1981, la population de langue maternelle française surpasse celle de PLOP français. Néanmoins, ces deux sous-populations connaissent une décroissance de leur effectif respectif.

Graphique 2.1

Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Saskatchewan, 1951 à 2006



Nota :

Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population de la Saskatchewan est de 1,6 %. Près de 60 % de la population francosaskoise réside principalement dans trois divisions de recensement : (DR) No. 6 (19 % ou 2 853 personnes), No. 11 (22 % ou 3 325 personnes) et No. 15 (18 % ou 2 653 personnes). La division de recensement No. 6 comprend la région métropolitaine de recensement (RMR) de Regina et la DR No. 11 inclut 20 des 24 subdivisions de recensement comprise dans la grande RMR de Saskatoon. Quant à la DR No. 15, elle inclut notamment les subdivisions de recensement de Prince Albert et de Saint-Louis (voir l'annexe A). À elles seules, les subdivisions de recensement de Regina et de Saskatoon regroupe respectivement 17 % et 19 % des francophones de la Saskatchewan.

2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre du présent portrait statistique, nous ne nous contenterons pas seulement de présenter de l'information agrégée pour l'ensemble des francophones de la Saskatchewan. Parce que les francophones ne sont pas répartis également entre les diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une division de recensement (DR) ou d'une subdivision de recensement (SDR) à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence se révèle être fort utile aux fins de la présente étude. En d'autres termes, la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des francophones selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident (voir le tableau 2.5) révèle que la majorité (82 %) des francophones de la Saskatchewan vivent au sein de municipalités où ils représentent moins de 10 % de la population. De plus, 10 % des francophones de la Saskatchewan vivent dans une municipalité où leur poids relatif se situe entre 10 % et 29 %, et 8 % d'entre eux résident dans une municipalité où ils représentent entre 30 % et 49 % de la population. Dans l'ensemble de la province, moins d'un pourcent des francophones vivent dans des municipalités où ils sont majoritaires⁸.

Tableau 2.5
Effectif et proportion de francophones selon le poids relatif au sein de leur municipalité de résidence, Saskatchewan, 2006

Poids relatif dans la municipalité	Francophone	
	nombre	pourcentage
0 à 9 %	12 100	81,6
10 à 29 %	1 460	9,9
30 à 49 %	1 160	7,8
50 à 69 %	110	0,8
70 % et plus
Total	14 830	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Le nombre total de personnes dont la première langue officielle parlée est le français est légèrement différent du nombre obtenu dans d'autres tableaux présentés dans ce portrait. Cet écart résulte de l'arrondissement aléatoire et du mode de répartition aléatoire de la catégorie « français-anglais ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le tableau A-1 qui figure à l'annexe A ainsi que les cartes géographiques qui le précèdent présentent le poids relatif de la population francophone au sein de chacune des divisions de recensement et de certaines subdivisions qui en font partie en 2006.

L'information portant sur la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité de résidence est très utile dans l'analyse des perceptions et des comportements langagiers des francophones. Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les francophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire de la municipalité ou s'ils sont concentrés dans certains secteurs spécifiques.

8. Notons que la totalité des francophones qui vivent dans une municipalité où ils représentent entre 50 et 69 % de la population résident dans la même subdivision de recensement, soit celle de Zenon Park, qui est incluse dans la division de recensement n° 14.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les francophones résident dans des régions spécifiques, à l'intérieur desquelles leur proportion au sein des municipalités est variable. Il est aussi utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les francophones sont concentrés sur une partie du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des francophones sur le territoire à l'aide d'un indice de concentration⁹, qui fournit un nouvel éclairage sur l'apport minoritaire/majoritaire. Le tableau 2.6 permet de constater l'utilité d'un tel concept.

Une telle information revêt une grande utilité dans la mesure où la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, aura une influence sur les pratiques linguistiques potentielles de ses membres.

Tableau 2.6
Répartition des francophones selon l'indice de concentration au sein de leur municipalité, Saskatchewan, 2006

Concentration au sein de la municipalité	pourcentage
Faible	79,4
Moyenne	14,7
Forte	5,9
Total	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère au total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et la moitié de la PLOP français et anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le tableau 2.6 nous indique que malgré le fait que la forte majorité (79 %) des Fransaskois soient faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, ils sont néanmoins 15 % à être moyennement concentrés et 6 % à être fortement concentrés sur le territoire de leur municipalité.

9. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants¹⁰. Un autre facteur sera présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française en Saskatchewan. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Fécondité

Durant la première moitié du XX^e siècle, au Canada, les différences de fécondité entre les groupes linguistiques ont permis d'expliquer en partie la croissance ou le maintien de la population de certains groupes par rapport à d'autres.

Les données tirées des recensements indiquent que le taux de fécondité des femmes francophones a diminué de façon importante, si bien que sur une période de 30 ans (1956-1961 à 1981-1986), le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 5,43 à 2,13 (voir le tableau 3.1). La baisse de la fécondité a également touché les femmes de langue maternelle anglaise, bien qu'elle fût un peu moins importante, passant de 4,20 à 2,03 au cours de la même période. Au cours des lustres 1986 à 1991 et 1991 à 1996, on a observé une remontée de l'indice synthétique de fécondité des francophones alors que celui des anglophones s'est stabilisé. Depuis, alors que l'indice des francophones est passé sous la barre de deux enfants par femme pour ensuite regagner à 2,03 (période de 2001 à 2006), celui des anglophones a continué sa baisse, amorcée depuis le lustre 1951 à 1956, pour atteindre 1,86 au lustre 2001 à 2006.

Les démographes établissent que, dans les conditions actuelles de faible mortalité, le seuil de remplacement des générations correspond à un indice de 2,1, c'est-à-dire de 2100 enfants pour 1000 femmes. On notera au tableau 3.1 que le niveau de fécondité des francophones est passé sous ce seuil de remplacement depuis la période 1996 à 2001 alors que chez les femmes anglophones ce phénomène s'est produit bien plus tôt, soit au courant de la période 1981 à 1986. Chez les femmes de tierce langue maternelle, l'indice synthétique de fécondité était encore, pour la période 2001 à 2006, supérieur au seuil de remplacement des générations.

Depuis le lustre 1981 à 1986, l'indice de fécondité des femmes de tierce langue maternelle est supérieur à celui de leurs concitoyennes francophones. À cet égard, il convient cependant d'être prudent lorsqu'on examine l'incidence d'un indice de fécondité plus élevé chez les femmes de tierce langue maternelle. Ce phénomène ne se traduit pas nécessairement par un accroissement de la population de ce groupe par rapport aux autres. Comme nous le verrons plus loin, la transmission d'une autre langue maternelle aux enfants, généralement la langue majoritaire du milieu de vie, est un phénomène non négligeable.

10. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

Tableau 3.1
Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Saskatchewan, 1956 à 2006

Période quinquennale	Enfants par femme			
	Toutes langues	Français	Anglais	Autres langues
		nombre		
1956 à 1961	4,35	5,43	4,20	4,52
1961 à 1966	4,15	5,00	3,99	4,39
1966 à 1971	3,02	3,43	2,83	3,55
1971 à 1976	2,54	2,59	2,41	2,54
1976 à 1981	2,23	2,54	2,14	2,23
1981 à 1986	2,12	2,13	2,03	2,93
1986 à 1991	2,10	2,22	2,04	2,62
1991 à 1996	2,06	2,30	2,01	2,56
1996 à 2001	1,95	1,89	1,91	2,38
2001 à 2006	1,92	2,03	1,86	2,37

Nota : La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle (1988).

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1956 à 2006.

3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Ce facteur de concentration géographique influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints¹¹ n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. En Saskatchewan, la proportion d'enfants vivant dans une famille dont au moins un des parents est de langue maternelle française qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 21 %.

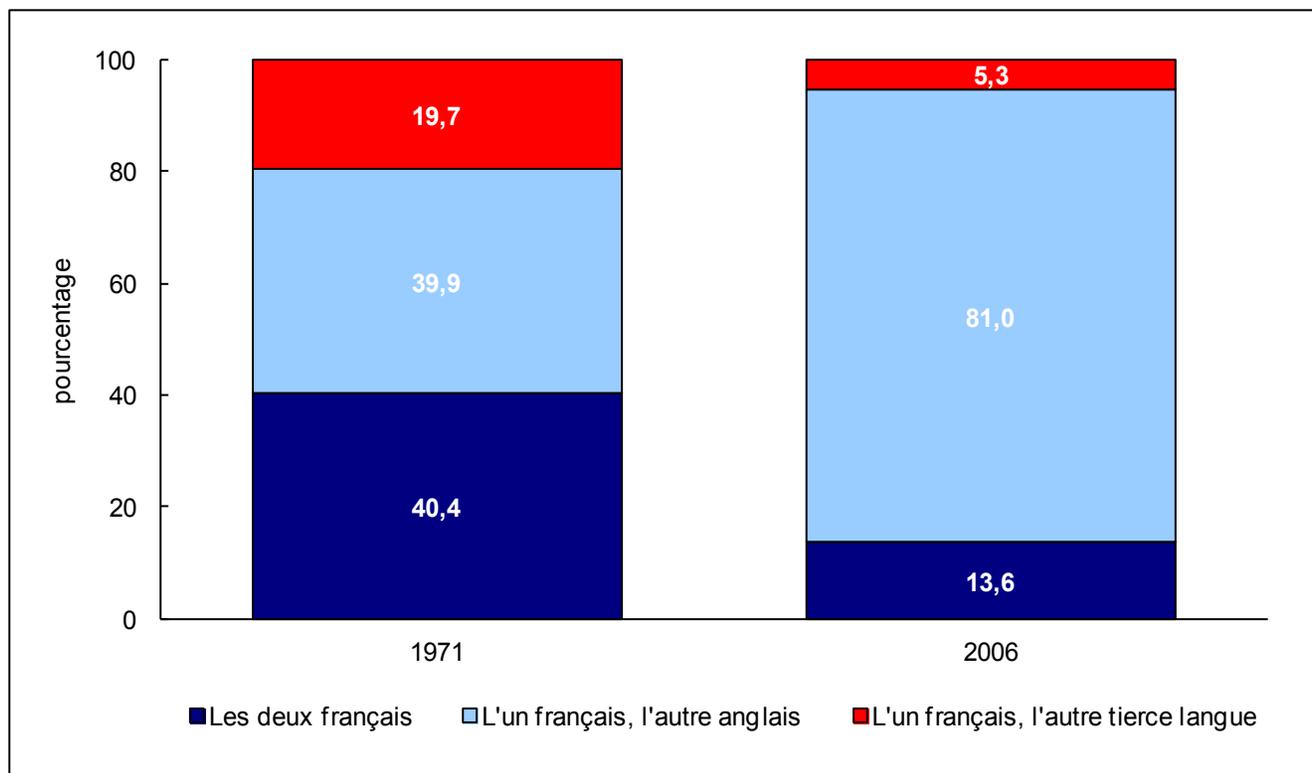
Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté en Saskatchewan, passant de 40 % à 81 % (voir le graphique 3.1). À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 40 % en 1971 à 14 % en 2006. Par le fait même, la proportion d'enfants dont un parent est de langue française et l'autre de tierce langue a elle aussi diminué, passant de 20 % en 1971 à 5 % en 2006.

Au cours de cette même période, la proportion de couples exogames français-anglais parmi l'ensemble des couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'est fortement accrue, passant de 40 % à 71 %. Ainsi, la proportion de couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle et celle des couples exogames français-tierce langue ont chuté, passant de 40 % à 19 % et de 19 % à 10 % respectivement, entre 1971 et 2006.

11. Le terme « conjoint » inclut les personnes légalement mariées ainsi que celles vivant en union de fait.

Graphique 3.1

Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Saskatchewan, 1971 et 2006

**Nota :**

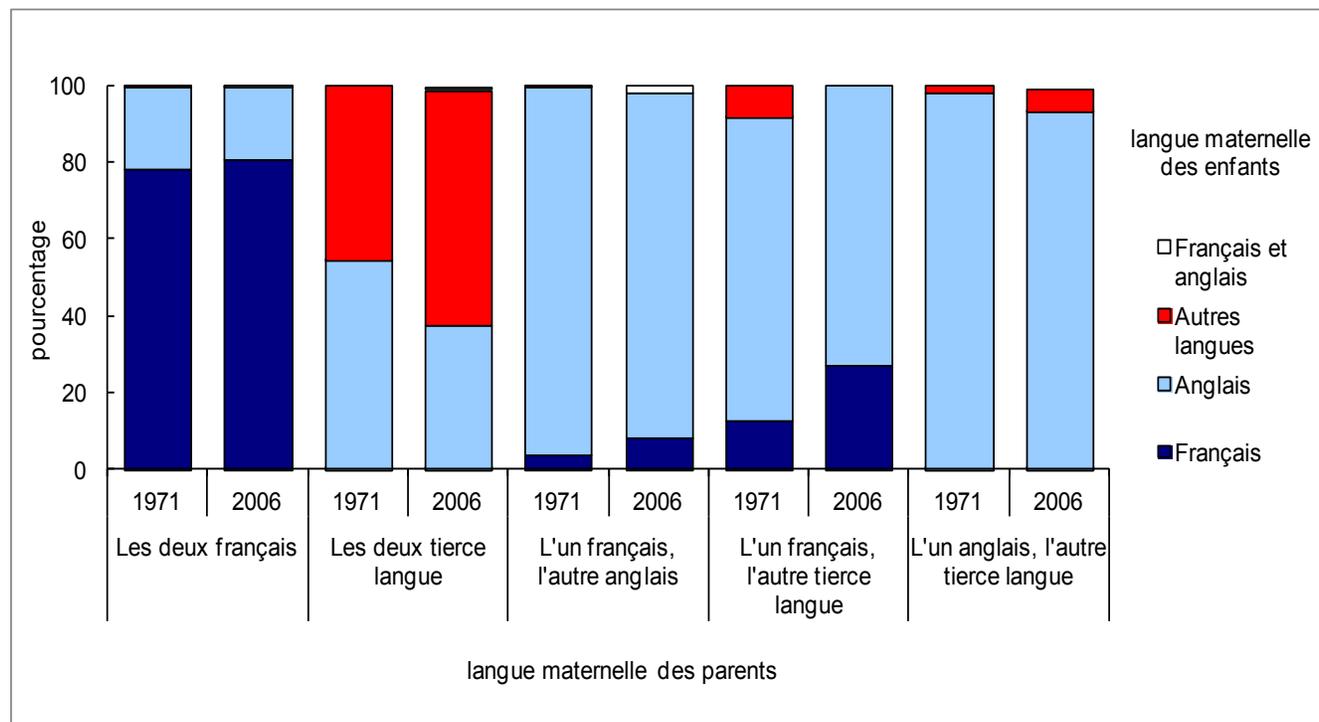
Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 40,4 % en 1971, cette proportion atteignait 13,6 % en 2006 (voir le graphique 3.2). On observe également une augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, de 19,7 % à 27,3 % au cours de la même période. Cette hausse s'expliquerait notamment par une augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent des écoles de langue française.

Le graphique 3.2 illustre également que chez les couples endogames francophones, la transmission du français aux enfants de moins de 18 ans est restée plutôt stable, passant de 78 % en 1971 à 81 % en 2006.

Graphique 3.2
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, Saskatchewan, 1971 et 2006



Nota :

Pour 2006, seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seule la catégorie français et anglais a été considérée parmi les réponses multiples. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

On observe entre 1971 et 2006 une augmentation du taux de transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-anglais. Cette hausse est plus marquée parmi les familles dont la mère est de langue maternelle française que parmi celles dont le père a cette langue maternelle. Ainsi, les données de recensement révèlent que le taux de transmission du français des mères de langue maternelle française à leurs enfants a fortement augmenté, de 4 % en 1971 à 15 % en 2006 alors que celui des pères de langue maternelle française est passé de 4 % à 7 % respectivement.

On pourrait s'attendre à ce que cette hausse de la transmission du français soit en partie attribuable à une augmentation de la connaissance de la langue française chez les conjoints non francophone en union avec un conjoint francophone. Or dans le cas de la Saskatchewan, bien que le français soit davantage transmis aux enfants en 2006 qu'il ne l'était en 1971, on constate que la proportion de conjoints de langue maternelle autre que française qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais a quant à elle évolué de façon inégale selon la combinaison linguistique du couple (voir le tableau 3.2). Alors que 11 % des conjoints de langue anglaise en union avec une conjointe de langue française déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français en 1971, cette proportion était de 6 % en 2006. Une diminution du même ordre de grandeur est également constatée chez les conjoints et conjointes de langue maternelle tierce. Chez ces derniers, entre 4 % et 6 % étaient en mesure de soutenir une conversation en français en 2006 alors que ces proportions étaient de 8 % et 11 % en 1971.

Seules les conjointes de langue anglaise en union avec un conjoint de langue française étaient proportionnellement plus nombreuses à déclarer pouvoir soutenir une conversation en français en 2006 (11 %), par rapport à 1971 (7 %). De plus, elles affichaient le taux le plus élevé de bilinguisme français-anglais observé parmi tous les conjoints non francophones formant un couple exogame.

Tableau 3.2
Proportion de conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais, selon la combinaison linguistique du couple, Saskatchewan, 1971 et 2006

Combinaison linguistique du couple	1971	2006
	pourcentage	
Conjoint anglais et conjointe français	11,0	5,6
Conjoint français et conjointe anglais	6,8	11,2
Conjoint autre langue et conjointe français	8,2	3,9
Conjoint français et conjointe autre langue	11,1	5,9

Nota : Seules les réponses uniques ont été utilisées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Par ailleurs, mentionnons qu'en 1971, 3,8 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison, comparativement à 2,5 % des conjoints de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise. Trente-cinq ans plus tard, en 2006, ces proportions étaient de 5,8 % et de 3,1 % respectivement.

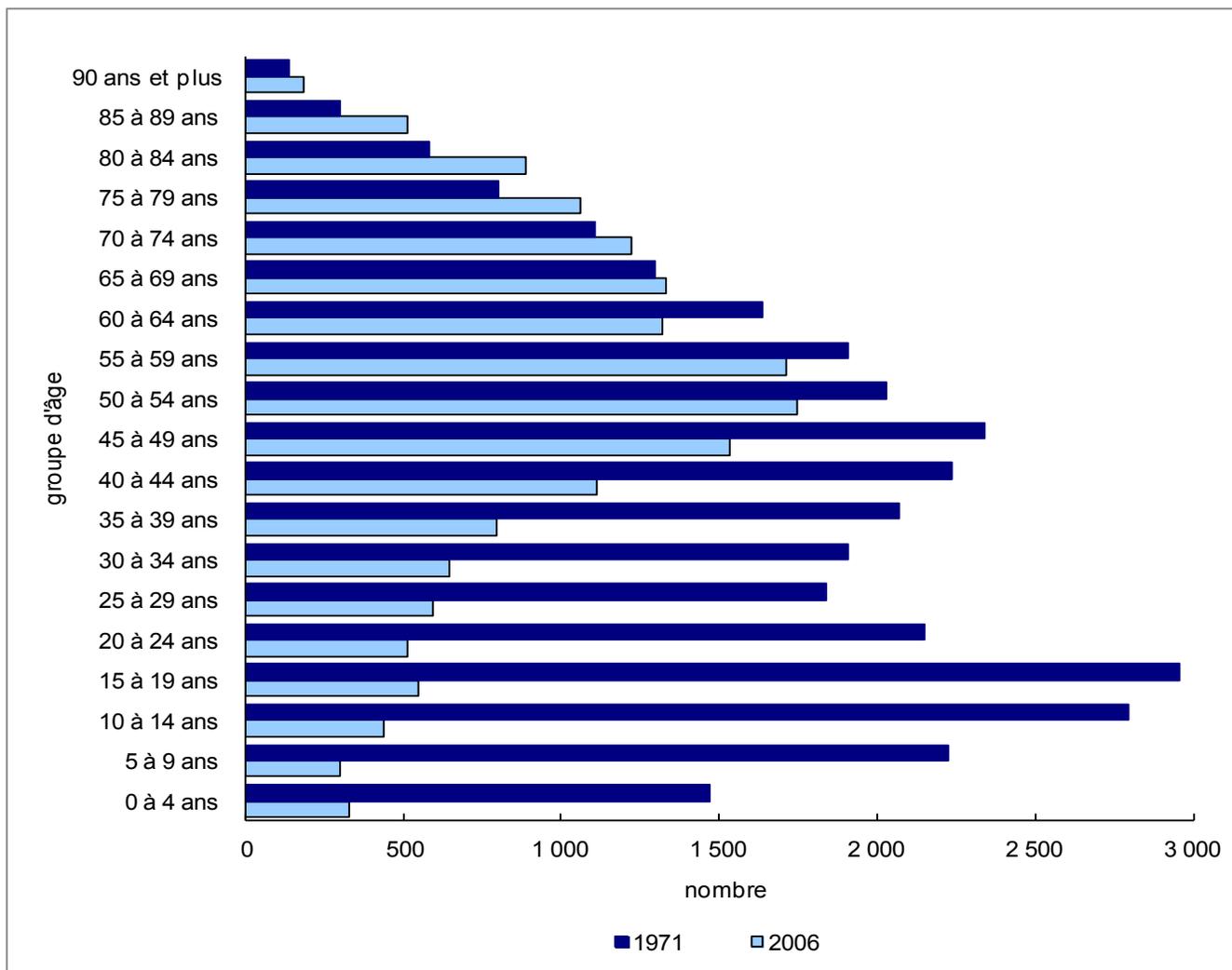
3.3 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone de la Saskatchewan est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. Entre 1971 et 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution du taux de fécondité des femmes francophones, d'un solde migratoire interprovincial négatif de la population de langue maternelle française, d'une diminution de l'immigration internationale et de l'augmentation de l'espérance de vie. À tous ces phénomènes vient s'ajouter une transmission faible ou modérée du français comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet qu'au moment du Recensement de 2006, un peu plus d'un enfant de moins de 18 ans sur cinq issu de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'était vu transmettre le français comme langue maternelle.

Le graphique 3.3 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française en Saskatchewan. Nous avons déjà mentionné qu'entre 1971 et 2006, la population de ce groupe linguistique a connu une baisse de 47 % de son effectif, passant ainsi de 31 800 à 16 800 personnes. En fait, ce sont toutes les cohortes âgées de moins de 65 ans qui ont connu une baisse de leur effectif, et ce, en raison d'un solde migratoire interprovincial négatif, de la baisse de la fécondité des femmes francophones et de la non-transmission du français aux enfants de parents francophones. À l'opposé, on observe une légère hausse du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (330) était plus faible que le nombre d'adultes âgés de 25 à 29 ans (595), l'âge moyen de la fécondité, pour un rapport de 0,55. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 0,80 (soit 1 470 / 1 840). En outre, notons que sur le graphique 3.3, l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (10 125) en 1971, est beaucoup plus important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (6 105) 35 ans plus tard. Ces faits s'expliquent en partie par un solde migratoire interprovincial négatif du groupe de langue maternelle française en Saskatchewan.

Graphique 3.3
Structure par âge de la population de langue maternelle française, Saskatchewan, 1971 et 2006



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, résultera en une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française en Saskatchewan. Du reste, déjà en 2006, la proportion de la population francophone âgée de 65 ans ou plus est près de 5 fois plus élevée que celle âgée de moins de 15 ans.

Le vieillissement de la population de langue maternelle française étant principalement le fait d'un faible taux de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Tel que mentionné plus haut, le taux de transmission intergénérationnelle du français dans les familles composées de couples exogames français-anglais est faible, bien qu'il ait augmenté entre 1971 et 2006 (voir le graphique 3.1). C'est plutôt la transmission de l'anglais (89 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle n'a pas favorisé la population francophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française¹². En Saskatchewan, cet indice se situait à 0,53 en 2006, une hausse par rapport à 1971 alors qu'il était de 0,46. Notons qu'« un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1. » (Lachapelle et Lepage, 2011 : page 91). Dans le cas de la Saskatchewan, bien que cet indice ait augmenté, la transmission intergénérationnelle reste défavorable à la population de langue maternelle française dans la mesure où cet indice de continuité intergénérationnelle est inférieur à 1¹³.

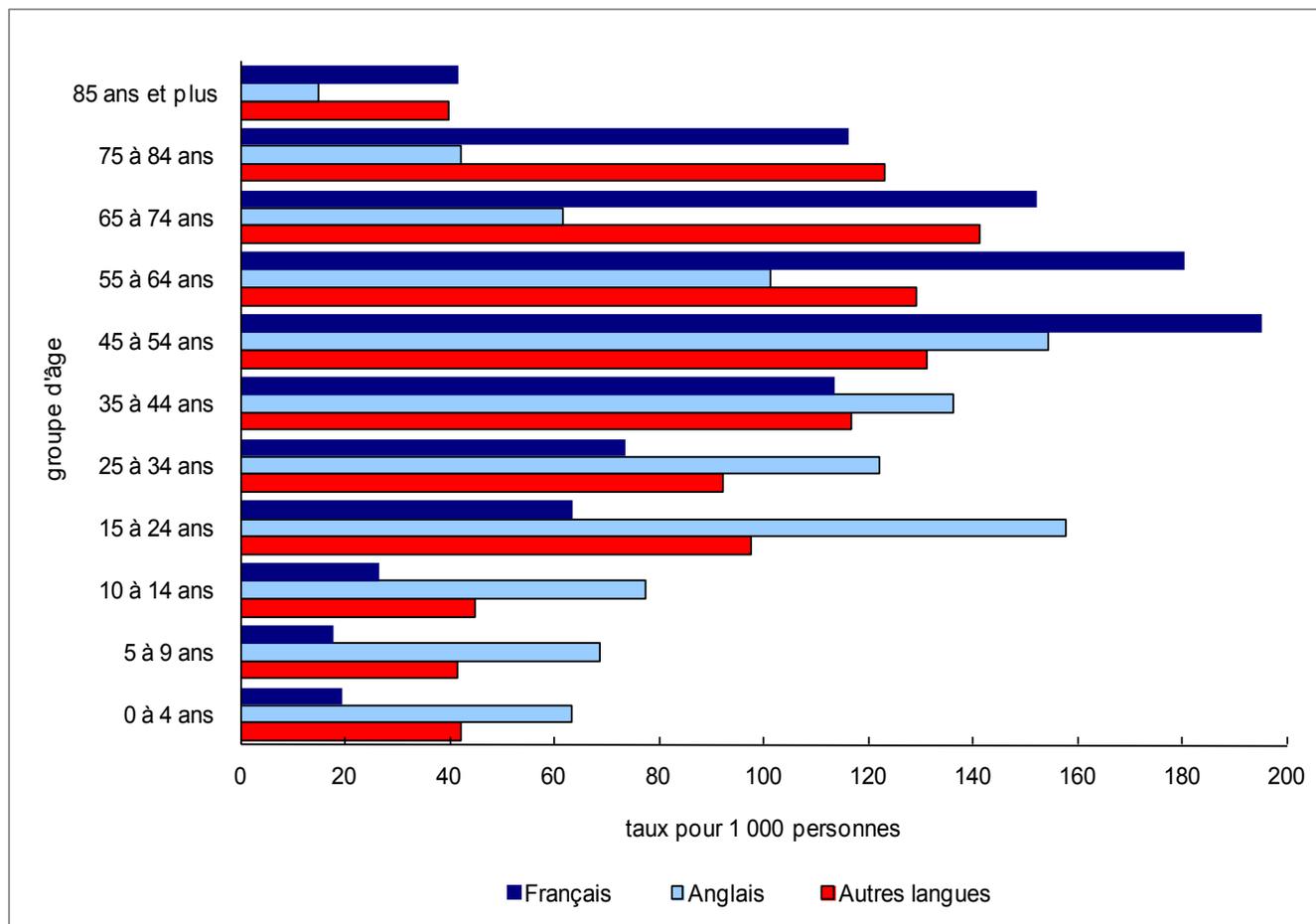
La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.4 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. Bien que la part relative des cohortes de moins de 45 ans du groupe de langue maternelle anglaise soit plus importante que ne l'est celle des deux autres groupes, on constate que les conséquences d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez les moins de 15 ans de ce groupe linguistique. Contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

Mentionnons en outre que la surreprésentation du groupe de langue maternelle française parmi les cohortes âgées de 45 ans et plus, à l'exception de la cohorte âgée de 75 à 84 ans, fait état d'un vieillissement de la population qui est plus marqué chez ce groupe linguistique que chez les deux autres.

12. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.

13. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

Graphique 3.4
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres, Saskatchewan, 2006 (taux pour 1 000)



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue française s'ils parlent le français le plus souvent au foyer¹⁴.

14. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

Tableau 3.4
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et indice de continuité linguistique, Saskatchewan, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Français	Anglais	Autres langues	Français	Anglais	Autres langues
	nombre					
Langue parlée le plus souvent à la maison	15 935	832 515	77 790	4 315	900 230	49 305
Langue maternelle	31 795	685 020	209 425	16 790	815 385	121 675
Indice de continuité linguistique	0,50	1,22	0,37	0,26	1,10	0,41

Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

L'indice de continuité de 0,26 du groupe de langue maternelle française prend par ailleurs en compte le fait qu'en Saskatchewan, 100 personnes ont une tierce langue maternelle et parlent le français le plus souvent à la maison (tableau 3.5). De même, il tient compte du fait que plus de 240 personnes de langue maternelle anglaise ont le français comme principale langue d'usage au foyer.

Tableau 3.5
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, Saskatchewan, 2006

Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison			
		Français	Anglais	Autres langues	Total
Français	nombre	3 860	12 180	15	16 055
	pourcentage	24,0	75,9	0,1	100,0
Anglais	nombre	240	809 785	1 705	811 730
	pourcentage	0,0	99,8	0,2	100,0
Autres langues	nombre	100	71 780	46 585	118 465
	pourcentage	0,1	60,6	39,3	100,0
Total	nombre	4 205	893 745	48 305	946 250

Nota :

Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, de puis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être automatiquement interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, plus de 3 800 Saskatchewanais parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que plus de 900 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (voir le tableau 3.6). Ainsi, ce sont 0,5 % des Saskatchewanais qui ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent également que 7 945 personnes ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'il ne s'agisse pas de leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.7). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement au foyer par 1,3 % de la population de la province, soit environ 12 700 personnes.

Tableau 3.6
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Saskatchewan, 2006

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Réponses uniques	946 255	99,2	947 595	99,3	54 365	5,7
Français	16 055	1,7	3 860	0,4	7 010	0,7
Anglais	811 730	85,1	897 130	94,1	21 030	2,2
Autre	118 465	12,4	46 605	4,9	26 325	2,8
Réponses multiples	7 595	0,8	6 255	0,7	1 025	0,1
Français et anglais	1 130	0,1	855	0,1	115	0,0
Anglais et autre	6 075	0,6	5 335	0,6	85	0,0
Français et autre	245	0,0	55	0,0	825	0,1
Anglais et français et autre	145	0,0	10	0,0	0	0,0
Total	953 845	100,0	953 850	100,0

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.7
Effectif et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Saskatchewan, 2006

Langue française	nombre	pourcentage
Langue maternelle	17 575	1,8
Première langue officielle parlée	15 225	1,6
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	12 725	1,3
Langue parlée le plus souvent à la maison	4 780	0,5
Langue parlée régulièrement à la maison	7 945	0,8

Nota : Réponses uniques et multiples combinées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate que, pour l'ensemble de la Saskatchewan, 55 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas cette langue au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 19 % en font un usage régulier (transfert partiel) (voir le tableau 3.8). Par conséquent, le français est la principale langue d'usage au foyer pour 26 % de l'ensemble des francophones. Notons par ailleurs qu'en Saskatchewan, les francophones qui opèrent un transfert linguistique le font vers l'anglais dans la quasi-totalité des cas.

On sait que les taux de transferts linguistiques complets et partiels varient selon le groupe d'âge (voir le tableau 3.8). En Saskatchewan, les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que plus les francophones sont âgés, plus ils sont susceptibles d'avoir fait un transfert linguistique complet, exception faite des personnes âgées de 65 ans ou plus et dont le comportement linguistique se rapproche davantage de celui des 35 à 54 ans. D'une part, les francophones âgés de 55 à 64 ans sont plus enclins à utiliser une autre langue que le français à la maison (66 %) que ceux des autres groupes d'âge alors que ceux de moins de 15 ans sont moins susceptibles de le faire (12 %). Pour ce qui est des taux de transferts linguistiques partiels, les francophones âgés de 15 à 34 ans s'avèrent être ceux affichant les taux les plus élevés (entre 27 % et 29 %). Quant au taux de transfert complet chez ce groupe de francophones, il varie entre 28 % et 43 %, tout dépendant du groupe d'âge. On observe par ailleurs que chez ces francophones âgés de 15 à 34 ans le français est la langue d'usage principale au foyer pour 30 % à 43 % d'entre eux.

Tableau 3.8
Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 2006

Groupe d'âge	Transferts linguistiques		
	Complets	Partiels pourcentage	Total
0 à 14 ans	12,3	19,2	31,5
15 à 24 ans	28,0	28,6	56,6
25 à 34 ans	43,0	26,9	69,9
35 à 54 ans	60,7	20,1	80,9
55 à 64 ans	65,8	16,4	82,2
65 ans et plus	59,6	16,5	76,1
Total	55,2	19,3	74,5

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'exogamie est souvent associée aux transferts linguistiques des francophones à l'extérieur du Québec. En effet, 92 % des Fransaskois qui vivent en situation d'exogamie avec un conjoint de langue maternelle anglaise parlent l'anglais le plus souvent à la maison. Les données de l'EVMLO permettent cependant de mieux documenter le lien entre l'exogamie et le transfert linguistique des francophones. Ainsi, chez plus de la moitié des Fransaskois, on constate que le transfert linguistique a eu lieu bien avant le moment de former une union avec un conjoint anglophone : environ 86 % des francophones qui vivent en situation d'exogamie ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 21 ans, dont 58 % avant l'âge de 15 ans. Chez les Fransaskois âgés de 25 à 44 ans, soit ceux susceptibles d'avoir de jeunes enfants, ces proportions s'élevaient à 83 % et à 61 % respectivement. Ainsi, ce n'est pas seulement l'exogamie qui influe sur le fait qu'un francophone parle l'anglais le plus souvent à la maison. De fait, ces résultats donnent à penser qu'habiter en milieu fortement minoritaire accroît l'usage de la langue majoritaire dans les activités quotidiennes et influe à moyen terme sur la langue principale des francophones et, ultimement, sur la propension à choisir un conjoint de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, le lien entre exogamie et langue d'usage au foyer est certainement bi-directionnel.

Les données tirées de l'EVMLO jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. Les données révèlent que 33 % de la population dont le français est la première langue officielle parlée a soit le français (17 %) soit les deux langues officielles (16 %) comme langues principales.

Dans l'ensemble de la Saskatchewan, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français¹⁵. Ainsi, 75 % des Fransaskois déclarent parler l'anglais¹⁶ le plus souvent à la maison alors que 67 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.

3.5 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les Fransaskois, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

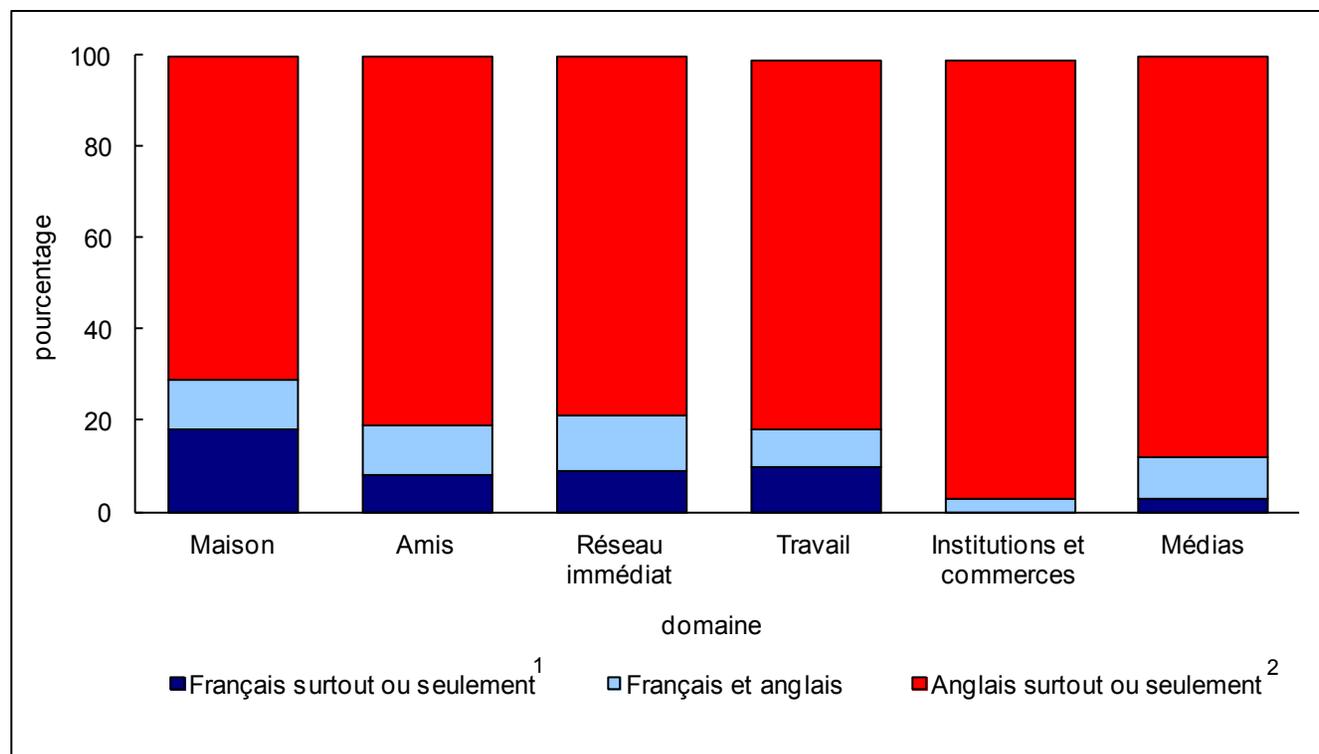
L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que, en Saskatchewan, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les deux sphères (voir le graphique 3.5). L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 71 % d'entre eux; 18 % y parlent surtout ou seulement le français. C'est dans les échanges qu'on trouve le plus dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 96 % de la population de PLOP français y utilise cette langue de façon prédominante (surtout ou seulement) alors que 74 % l'utilise de façon exclusive.

15. Ce constat vaut tant pour la population ayant le français comme langue maternelle que comme première langue officielle parlée.

16. Cette proportion inclut les réponses uniques et multiples. Par le fait même elle comptabilise 4 % de francophones qui déclarent utiliser à la fois le français et l'anglais comme langues le plus souvent parlées à la maison.

Outre les choix linguistiques à la maison et dans les institutions et les commerces, le degré d'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au sein des réseaux immédiats, au travail et avec les amis est sensiblement le même, variant de 79 % à 81 % selon le domaine. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent également que près de 88 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée consomment surtout ou seulement les différents médias en anglais. Notons finalement que l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle que 87 % de la population dont le français est la seule première langue officielle parlée utilise surtout ou seulement l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer)¹⁷. Ainsi, dans la sphère publique, 55 % des francophones utilisent exclusivement l'anglais alors que 31 % utilisent surtout l'anglais (avec une autre langue).

Graphique 3.5
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Saskatchewan, 2006



1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

17. Se référer à l'Annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

3.6 Connaissance du français

Pour les personnes ayant comme langue principale le français, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître si elles sont en contact avec des personnes qui peuvent soutenir une conversation en français, même si cette langue n'est pas leur première langue officielle parlée.

La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (5,0 %) au sein de l'ensemble de la population de la Saskatchewan en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (1,8 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (1,6 %). La part relative de Saskatchewanais ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 85% des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 4 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 2 % chez les personnes de tierce langue maternelle (voir le tableau 3.9). Chez ces dernières, 2,6 % des personnes ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

Tableau 3.9
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Saskatchewan, 2001 et 2006

Langue maternelle	Connaissance des langues officielles									
	2001					2006				
	Français		Ni français et ni anglais		Total	Français		Ni français et ni anglais		Total
Français	Anglais	anglais	anglais		Français	Anglais	anglais	anglais		
pourcentage										
Français	1,4	11,5	87,0	0,0	100,0	2,5	12,4	85,1	0,0	100,0
Anglais	0,0	96,3	3,7	0,0	100,0	0,0	96,2	3,7	0,0	100,0
Autres langues	0,1	95,4	2,1	2,5	100,0	0,1	95,2	2,2	2,6	100,0
Total	0,0	94,5	5,1	0,3	100,0	0,1	94,6	5,0	0,3	100,0

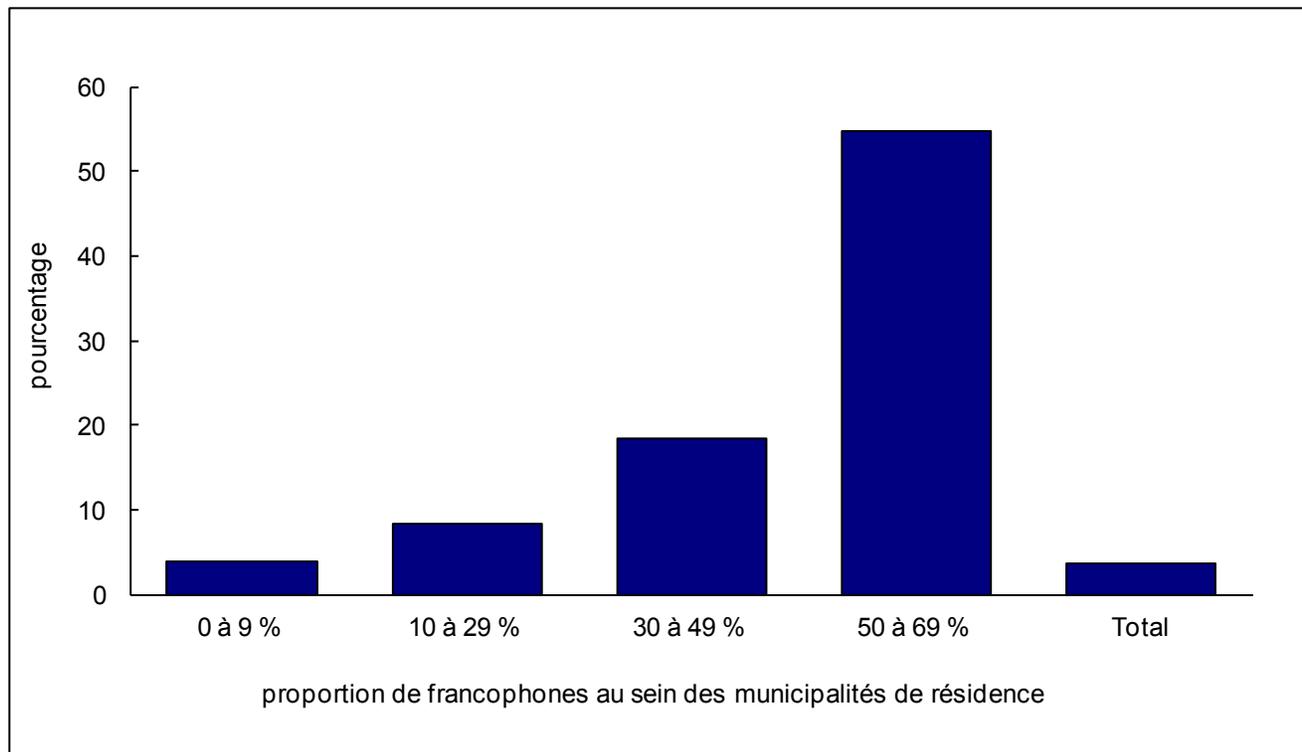
Nota : Les réponses multiples concernant la langue maternelle ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

Dans les municipalités où les francophones représentent moins de 10 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les non-francophones atteint à peine 4 % (voir le graphique 3.6). Dans celles où ils représentent entre 10 % et 30 % de la population de leur municipalité, le niveau de connaissance du français chez les non-francophones grimpe à 8 % alors que dans les municipalités où les francophones représentent 50 à 69 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les anglophones atteint près de 55 %. Ainsi, plus forte est la part relative des francophones au sein de leur municipalité, plus élevée sera le niveau de connaissance du français chez les non-francophones.

Graphique 3.6

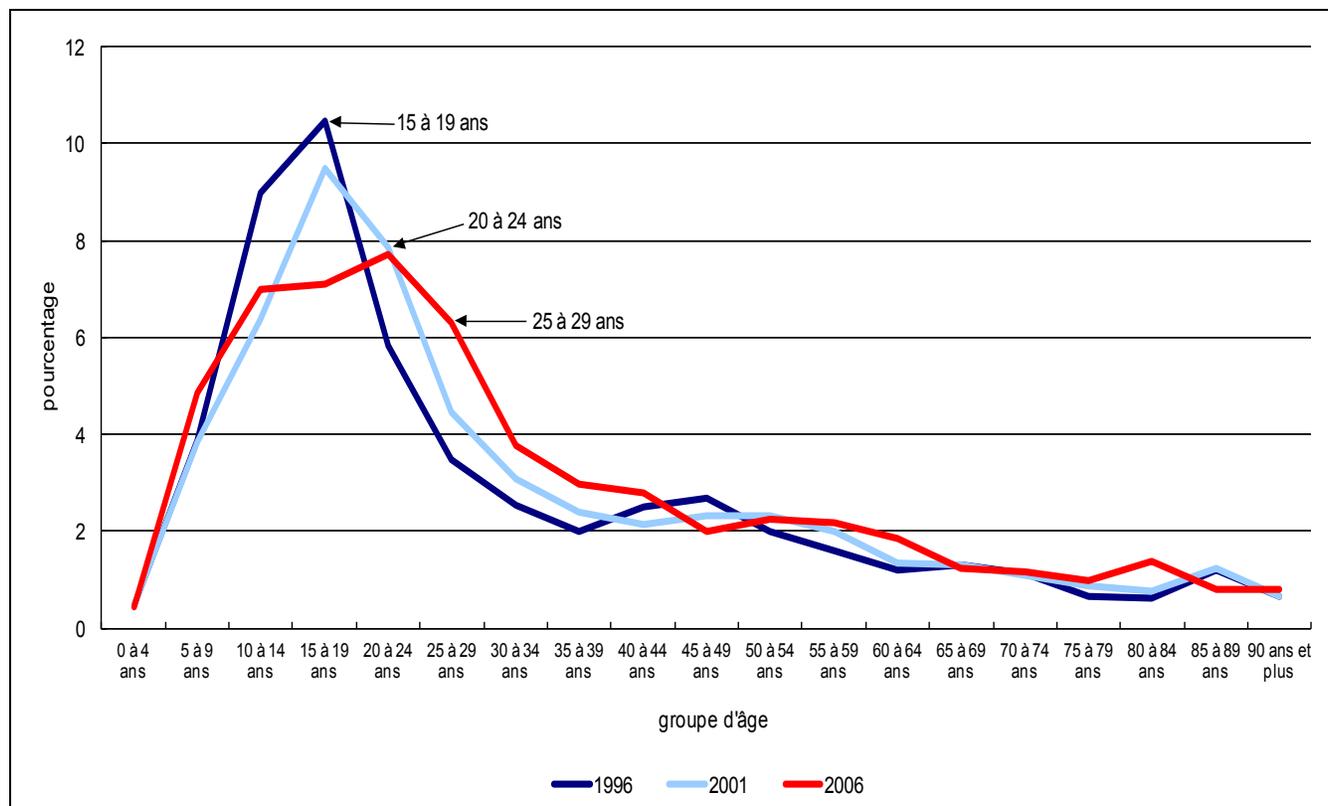
Taux de bilinguisme français et anglais chez les personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée selon la proportion que représentent les francophones au sein de la municipalité de résidence, Saskatchewan, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les statistiques tirées du Recensement de 2006 révèlent que le bilinguisme français-anglais chez les non-francophones est plus répandu chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez celles de tierce langue maternelle, et ce, dans pratiquement tous les groupes d'âge observés (données non montrées). On y note en effet que les personnes de langue maternelle anglaise âgées de moins de 45 ans présentent un taux de bilinguisme beaucoup plus élevé que les personnes de tierce langue maternelle des groupes d'âge correspondants. En revanche, les écarts observés entre les deux groupes sont très faibles, voire inexistant dans certains cas, au-delà de 59 ans. Les taux plus élevés de bilinguisme français-anglais observés chez les personnes de langue maternelle anglaise sont attribuables à leur fréquentation des programmes scolaires d'immersion.

En outre, la capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde diminue avec le temps. Comme en témoigne le graphique 3.7, lorsqu'on considère les jeunes de 15 à 19 ans en 1996, on constate que leur taux de bilinguisme déclaré lors de ce recensement (10,5 %) atteint 7,9 % en 2001, alors que cette cohorte est âgée de 20 à 24 ans, et 6,3 % en 2006 alors que cette même cohorte est âgée de 25 à 29 ans. On observe une tendance analogue chez les jeunes qui étaient âgés de 15 à 19 ans en 2001 et qui ont entre 20 et 24 ans cinq ans plus tard. Notons que le sommet du taux de bilinguisme français-anglais atteint chez les non-francophones à l'âge de 15 à 19 ans correspond à la période à laquelle les jeunes quittent l'école.

Graphique 3.7
Proportion de personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 1996, 2001 et 2006


Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1996, 2001 et 2006.

Il est difficile de cerner les causes exactes de cette baisse de la capacité de soutenir une conversation en français chez les jeunes Saskatchewanais de langue maternelle anglaise âgés de 15 à 19 ans. Comme en rend compte le tableau 3.10, les effectifs de fréquentation des programmes d'immersion ont pour leur part légèrement fluctué entre 2000 et 2006, tout en étant toujours supérieurs à 8 000 inscriptions. Par ailleurs, l'année 2002-2003 se démarque des autres en ce sens que les effectifs inscrits à un programme d'immersion ont augmenté de près de 6 %, atteignant 9 172 inscriptions. On remarque aussi que depuis l'année scolaire 2000-2001, l'effectif de fréquentation des programmes réguliers de langue française a légèrement augmenté (à l'exception de l'année 2004-2005) atteignant 1 132 inscriptions en 2006-2007. De plus amples recherches seraient nécessaires pour approfondir la compréhension de ce phénomène.

Tableau 3.10

Effectif des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaire et secondaire dans les écoles publiques de la Saskatchewan, 2000-2001 à 2006-2007

Année	Programmes d'immersion française		Programmes réguliers de langue française	
	nombre	variation en %	nombre	variation en %
2000-2001	8 842	-2,6	1 004	2,9
2001-2002	8 667	-2,0	1 025	2,1
2002-2003	9 172	5,8	1 026	0,1
2003-2004	8 288	-9,6	1 060	3,3
2004-2005	8 650	4,4	1 054	-0,6
2005-2006	8 472	-2,1	1 124	6,6
2006-2007	8 858	4,6	1 132	0,7

Source : Brockington (2009).

3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs qui influent légèrement sur l'évolution de la population de langue française de la Saskatchewan.

3.7.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.11 rend compte du lieu de naissance des francophones de la Saskatchewan. On y observe que, en 2006, plus de 73 % des personnes de langue maternelle française étaient nées en Saskatchewan. On retrouve sensiblement la même proportion chez les personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Peu importe le critère retenu, 23 % des francophones de la Saskatchewan étaient nés dans une autre province ou un territoire du Canada, dont près de 10 % au Québec. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart¹⁸, ils composaient près de 4 % de la population de langue maternelle française et 5 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

18. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

Tableau 3.11**Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Saskatchewan, 2006**

Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	nombre	%	nombre	%
Né en Saskatchewan	12 370	73,7	10 635	71,8
Né dans une autre province canadienne ou territoire	3 845	22,9	3 420	23,1
Né au Québec	1 655	9,8	1 600	10,8
Né au Manitoba	755	4,5	600	4,1
Né à l'extérieur du Canada	585	3,5	755	5,1
Total	16 790	100,0	14 810	100,0

Nota :

Les réponses multiples ont été réparties également. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.2 Immigration internationale

La Saskatchewan reçoit peu d'immigrants internationaux dont la première langue officielle est le français. Alors qu'en 1971, 2 365 immigrants francophones étaient recensés, en 2006 on dénombrait moins de 700 individus dont le français était la première langue officielle parlée et qui sont nés à l'étranger, composant 1,4 % de la population immigrante totale de la province. Alors qu'en 1971, la part de la population immigrée de langue française au sein de la population francophone était de 7,3 %, elle atteignait près de 4,6 % en 2006, soit une part à peu près équivalente à celle de la population immigrante de langue anglaise au sein de la population anglophone (4,9 %) (voir le tableau 3.12).

Tableau 3.12**Effectif et proportion d'immigrants de langue française et de langue anglaise, Saskatchewan, 1971 à 2006**

Immigrants	1971	1981	1991	2001	2006
	nombre				
Effectif des immigrants de langue française	2 365	1 280	835	645	685
	proportion (en %)				
Immigrants de langue française au sein de la population immigrée	2,1	1,5	1,5	1,4	1,4
Immigrants de langue française de la Saskatchewan parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec	4,4	2,3	1,4	0,7	0,7
Immigrants de langue française au sein de la population francophone	7,3	5,7	4,2	3,9	4,6
Immigrants de langue anglaise au sein de la population anglophone	11,8	8,5	5,8	4,9	4,9
Immigrants de la Saskatchewan dans l'ensemble du Canada	3,4	2,2	1,3	0,9	0,8

Nota : Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Bien que les immigrants de langue française de la Saskatchewan soient d'origines diverses, une forte proportion d'entre eux proviennent en réalité d'un nombre restreint de pays. Les données du Recensement de 2006 révèlent qu'un immigrant francophone sur quatre est originaire de la France. Après la France, les immigrants proviennent principalement de Maurice (7,3 %), des États-Unis (7,2 %), de la Belgique (6,9 %), de l'Algérie (6,7 %) et de la République démocratique du Congo (6,3 %).

3.7.3 Migration interprovinciale

Entre 1981 et 2006, la Saskatchewan a accueilli entre 1 000 et 2 000 francophones par période quinquennale en provenance des autres provinces et territoires canadiens (voir tableau 3.13). Par contre, à chacune de ces mêmes périodes, près de 2 000 francophones quittaient la province pour s'installer ailleurs au pays. Par conséquent, depuis 1981, le solde migratoire interprovincial des francophones est négatif et se chiffrait à -630 pour la période 2001 à 2006. En ce qui a trait aux anglophones de la province, on remarque qu'ils ont également été plus nombreux, depuis 1981, à avoir quitté la Saskatchewan qu'à être venus s'y installer. Cependant, les flux migratoires des anglophones étaient largement plus élevés que ceux attribuables aux francophones, la Saskatchewan affiche depuis plus de deux décennies un solde migratoire net négatif qui a largement fluctué. C'est entre 1981 et 1986 que la province a connu son solde migratoire le moins défavorable, comptant une migration nette de -2 810. Cinq ans plus tard, soit entre 1986 et 1991, la province affichait son solde migratoire le plus défavorable, soit de -60 360. Depuis, 1996, le solde migratoire de la Saskatchewan avoisine les -25 000.

Tableau 3.13

Migration interprovinciale entre la Saskatchewan et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français	Anglais
	nombre		
De la Saskatchewan vers les autres provinces et territoires			
1981 à 1986	57 515	2 065	55 335
1986 à 1991	98 590	2 675	95 465
1991 à 1996	67 300	1 865	65 160
1996 à 2001	67 530	1 915	65 355
2001 à 2006	64 315	1 710	62 430
Des autres provinces et territoires vers la Saskatchewan			
1981 à 1986	54 695	2 025	52 595
1986 à 1991	38 220	1 440	36 725
1991 à 1996	47 520	1 460	45 995
1996 à 2001	42 605	1 025	41 525
2001 à 2006	38 930	1 075	37 775
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1981 à 1986	-2 810	-40	-2 730
1986 à 1991	-60 360	-1 230	-58 730
1991 à 1996	-19 780	-390	-19 160
1996 à 2001	-24 920	-890	-23 820
2001 à 2006	-25 380	-630	-24 650

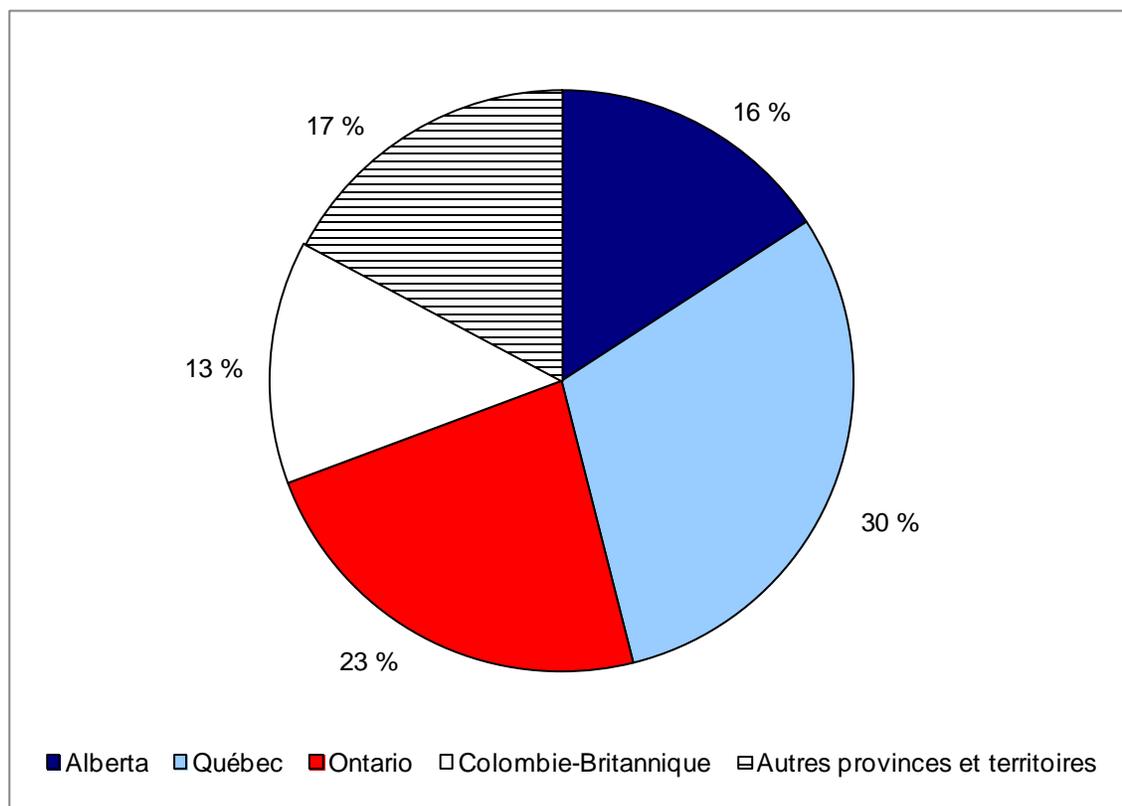
Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les graphiques 3.8 et 3.9 rendent compte des mouvements migratoires entre la Saskatchewan et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 1 075 francophones qui sont venus s'établir en Saskatchewan en provenance des autres provinces et territoires, 30 % résidaient au Québec en 2001. Les autres francophones provenaient principalement de l'Ontario (23 %), de l'Alberta (16 %) et de la Colombie-Britannique (13 %). Parmi les quelque 1 710 francophones qui vivaient en Saskatchewan en 2001 et qui ont par la suite migré vers d'autres provinces, près de la moitié (42 %) se sont établis au Québec alors que le reste des francophones ont choisi principalement l'Alberta (25 %), l'Ontario (14 %) et la Colombie-Britannique (9 %).

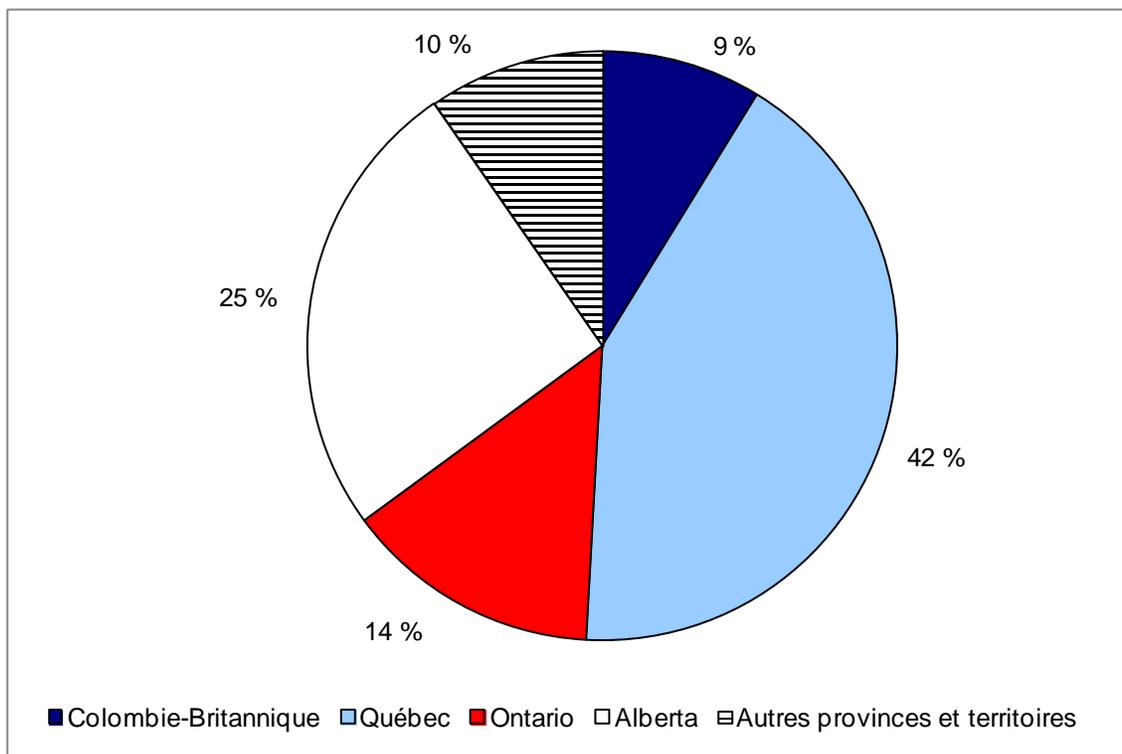
Graphique 3.8
Province ou territoire d'origine des francophones qui se sont établis en Saskatchewan entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3.9
Destination des francophones qui ont quitté la Saskatchewan pour s'établir dans une autre province ou territoire entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier des ces secteurs a été abordé sommairement dans une section précédente et a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada (Houle et Corbeil, 2010). Nous présentons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la *Feuille de route*. De plus, la *Feuille de route* comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada (Lord, 2008); une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle et du recensement, nous présentons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones de la Saskatchewan en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, 12 % des médecins travaillant en Saskatchewan, soit 130 sur un total de 1 085, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 0,9 % déclaraient l'utiliser au moins régulièrement¹⁹ dans le cadre de leur travail²⁰. Chez les infirmières, au nombre de 14 850, ces proportions sont de 4,6 % et 0,7 % respectivement.

La proportion de médecins et d'infirmières capables de soutenir une conversation en français est beaucoup plus élevée que la part relative de la population fransaskoise. Néanmoins, les résultats de l'EVMLO révèlent que la grande majorité des francophones (95 %) de la Saskatchewan indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que 23 % des Fransaskois déclarent qu'il est important ou très important pour eux d'obtenir des services de santé en français. Néanmoins, l'utilisation de l'anglais est quasi exclusive avec le médecin de famille (93 %), avec les infirmières (88 %), de même qu'avec les professionnels et spécialistes des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins (87 %). L'utilisation de l'anglais avec la ligne d'information téléphonique sur la santé (78 %) est toutefois un peu moins répandue. La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, telle que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence de services dans cette langue lors de leurs consultations. Une telle raison influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLO et du recensement permettent d'observer que la faible concentration des francophones au sein de la municipalité de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de services sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

19. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

20. Voir à ce propos le tableau 2.1 du document *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* (Blaser, 2009 : p.23).

La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue. Elle peut en effet également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique. Toutefois, l'écart observé entre la proportion de ces professionnels capables de soutenir une conversation en français et la population de francophones utilisant le français pour obtenir des services de santé donne à penser que l'offre active de services dans la langue minoritaire est possiblement un enjeu qui mériterait un examen plus attentif.

Il importe également d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais soit désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle rendent compte du fait que quelque soit leur langue principale, la grande majorité des francophones (95 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé. En fait, les francophones ayant le français comme langue principale sont pratiquement aussi nombreux (91 %) à utiliser l'anglais que ceux ayant l'anglais (96 %) comme langue principale lors de leurs interactions avec leur médecin de famille.

Cependant, l'information tirée de l'EVMLO démontre clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de son choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 67 % des francophones de la Saskatchewan ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent l'utilisation de cette langue dans la sphère publique par les francophones de la Saskatchewan. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants qui sont en mesure de converser en français permet de documenter un phénomène perçu par les francophones vivant à l'extérieur du Québec comme étant très important pour le statut de cette langue et l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire. Dans le cas de la Saskatchewan, la *Loi linguistique* adoptée en 1988 autorise désormais l'adoption de nouvelles lois provinciales en anglais seulement ou dans les deux langues officielles et permet l'utilisation du français de vant les tribunaux et à l'Assemblée législative. De plus, les Saskatchewanais ayant désormais droit à un procès en français devant certains tribunaux provinciaux (la Cour d'appel, la Cour provinciale, la Cour du banc de la Reine et le Tribunal de la sécurité routière), ils ont maintenant accès aux services de l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS) qui sensibilise et informe la population à cet effet (FCFA, 2009). En outre, en ce qui concerne le droit criminel, tel que stipulé par le Code criminel du Canada, les Fransaskois, comme tous les résidents du Canada, ont le droit à un procès et à une enquête préliminaire en français.

En Saskatchewan, les résultats de l'EVMLO révèlent que l'accès à ces services en français ne semble pas très valorisé par une majorité de francophones dans la mesure où 52 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait peu ou pas important que celui-ci puisse parler français. Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les quelque 12 400 adultes francophones de la Saskatchewan, 27 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat au cours des deux années précédant l'enquête tandis que 18 % ont eu affaire aux services policiers, ce qui inclut la police municipale et la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, la Saskatchewan comptait 200 avocats capables de soutenir une conversation en français, ce qui représente 13 % des avocats de la province. En ce qui a trait aux policiers, 14 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (voir le tableau 4.1).

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser le français lorsqu'ils interagissent avec les francophones de la Saskatchewan, le tableau 4.1 rend compte de la connaissance du français par les policiers et leur utilisation de cette langue dans le cadre de leur travail. Selon le Recensement de 2006, 6 % des policiers de la Saskatchewan ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail (voir le tableau 4.1). Ce taux est bien inférieur à celui de la capacité de soutenir une conversation en français par les policiers de la province, qui lui se situe à 14 %. Il en va de même pour les avocats : leur taux d'utilisation du français au moins régulièrement au travail (6 %) est également beaucoup moindre que la proportion d'entre eux qui peuvent soutenir une conversation en français, qui est de 13 %²¹.

Notons que les données du Recensement de 2006 révèlent que le nombre de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail en Saskatchewan est supérieur au nombre de policiers francophones. Ainsi, alors que près de 145 policiers parmi l'ensemble des policiers de la province ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail, 90 policiers ont cette langue comme première langue officielle parlée (PLOP) (voir le tableau 4.1). Il en est de même pour les avocats, dont l'effectif qui communique au moins régulièrement en français dans le cadre de leur travail est supérieur au nombre d'avocats francophones. Un certain nombre de non-francophones ont donc déclaré le français comme langue de travail, ce qui s'ajoute au bassin déjà existant de professionnels susceptibles ou capables de fournir des services en français. Malgré cela, lors de l'utilisation des services d'un avocat, une grande proportion de francophones, soit 61 % d'entre eux, ont utilisé seulement l'anglais.

Tableau 4.1
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les policiers (sauf cadres supérieurs), Saskatchewan, 2006

Connaissance et utilisation de la langue française	Policiers	
	nombre	%
Première langue officielle parlée	90	4
Langue utilisée régulièrement au travail	140	6
Connaissance du français	355	14
Population totale	2 435	100

Nota :

L'utilisation du français par les policiers en Saskatchewan se fait essentiellement comme langue secondaire. L'utilisation du français comme langue principale est pratiquement inexistante.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

21. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. Dans de nombreuses provinces, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970 (Corbeil, 2003).

Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

En Saskatchewan, à la suite de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963), la loi scolaire est amendée en 1968 et l'enseignement du français est désormais autorisé dans les écoles de la province, l'instruction en français y étant prôchée depuis 1892. Par après, en 1979, un système d'écoles « désignées » est mis sur pied, assurant l'enseignement en français que ce soit par l'entremise d'écoles offrant des programmes de français régulier ou des programmes d'immersion. Trois ans plus tard, l'article 23 de la Charte des droits et libertés vient assurer certains droits scolaires aux minorités de langue officielle. Ainsi, à la suite de nombreuses démarches judiciaires poursuivies par les parents et les associations francophones, les Fransaskois obtiennent le droit à l'école française et le contrôle de leurs institutions scolaires en 1988. Néanmoins, bien que le Gouvernement de la province reconnaisse ce droit, il n'exige aucun plan d'action politique de la part du gouvernement ou de l'assemblée législative. Il faudra attendre un an de plus pour que le gouvernement octroie le droit de gestion des institutions scolaires aux francophones. Pour ajuster les politiques de la province en fonction de ce nouveau droit octroyé en 1988, le projet de loi 39 est adopté en 1993 et amende de nouveau la loi scolaire. Toutefois, les associations réclament davantage un conseil scolaire à l'échelle provinciale qui serait similaire aux conseils scolaires anglophones. Elles parviennent à créer une seule division scolaire prenant effet le 1^{er} janvier 1999 et agglomérant à la fois le Conseil général des écoles fransaskoises et les neuf conseils scolaires fransaskois. Aujourd'hui, la Saskatchewan comprend neuf régions scolaires francophones et douze écoles. Au niveau postsecondaire, un soutien aux étudiants francophones et une programmation culturelle est assurée par l'Institut français de l'Université de Regina. De plus, l'Institut s'implique grandement de par ses recherches et son appui au développement de la communauté fransaskoise.

On comprend dès lors l'importance de pouvoir mesurer l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle nous procurent notamment cet aperçu de la situation scolaire des enfants de parents francophones en Saskatchewan en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

En Saskatchewan, 3 820 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, environ 48 % recevaient un enseignement en français, dont 32 % au sein d'une école française et 16 % au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise. Pour ce qui est du reste des enfants qui étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire, 51 % fréquentaient une école de langue anglaise (programme régulier). Mentionnons que les résultats obtenus donnent à penser qu'il puisse y avoir un lien entre d'une part la langue dans laquelle les enfants sont scolarisés et d'autre part la proportion de couples exogames, l'opération d'un transfert linguistique vers l'anglais chez plusieurs francophones âgés de moins de 21 ans et le fait qu'une proportion importante de francophones se sentent plus à l'aise en anglais qu'en français. À titre d'exemple, des 3 450 enfants dont au moins un des deux parents est francophone, la majorité (72 %) étaient issus de familles exogames français-anglais. Parmi ceux-ci, 24 % fréquentaient une école française, 16 % un programme d'immersion d'une école anglaise et 59 % le programme régulier d'une école anglaise.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française et l'inscription dans un programme d'immersion française dans une école anglaise semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants. Les résultats donnent en effet à penser qu'il y aurait un abandon tant de l'école française que des programmes d'immersion française au profit de l'école anglaise durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire. Les résultats de l'EVMLLO révèlent ainsi que 50 % des enfants étaient inscrits dans une école de langue française ou dans un programme d'immersion française à l'école primaire, alors qu'ils étaient 42 % à être inscrits dans les mêmes programmes au niveau secondaire. Pour ce qui est de la proportion d'enfants inscrits au programme régulier en anglais, elle est de 49 % au primaire et de 54 % au secondaire.

Outre les caractéristiques de nature environnementale mentionnées plus haut, d'autres facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire a une influence importante sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 1 290 enfants dont au moins un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 58 % fréquentaient une école de langue française ou un programme d'immersion en français et environ 21 % parlaient le français à la maison.

Les données de l'EVMLMO ne permettent pas de tirer des résultats statistiquement significatifs quant au lien entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis, ni quant au lien entre la fréquentation scolaire en français et la capacité d'utiliser cette langue pour soutenir une conversation. On peut cependant établir un lien entre la fréquentation scolaire en français et l'utilisation du français dans divers contextes. Ainsi, la majorité des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français, seul ou avec l'anglais, lorsqu'ils parlent avec leurs amis (72 %), utilisent cette langue le plus souvent à la maison (54 %) et sont donc en mesure de l'utiliser pour soutenir une conversation dans la très grande majorité des cas (93 %).

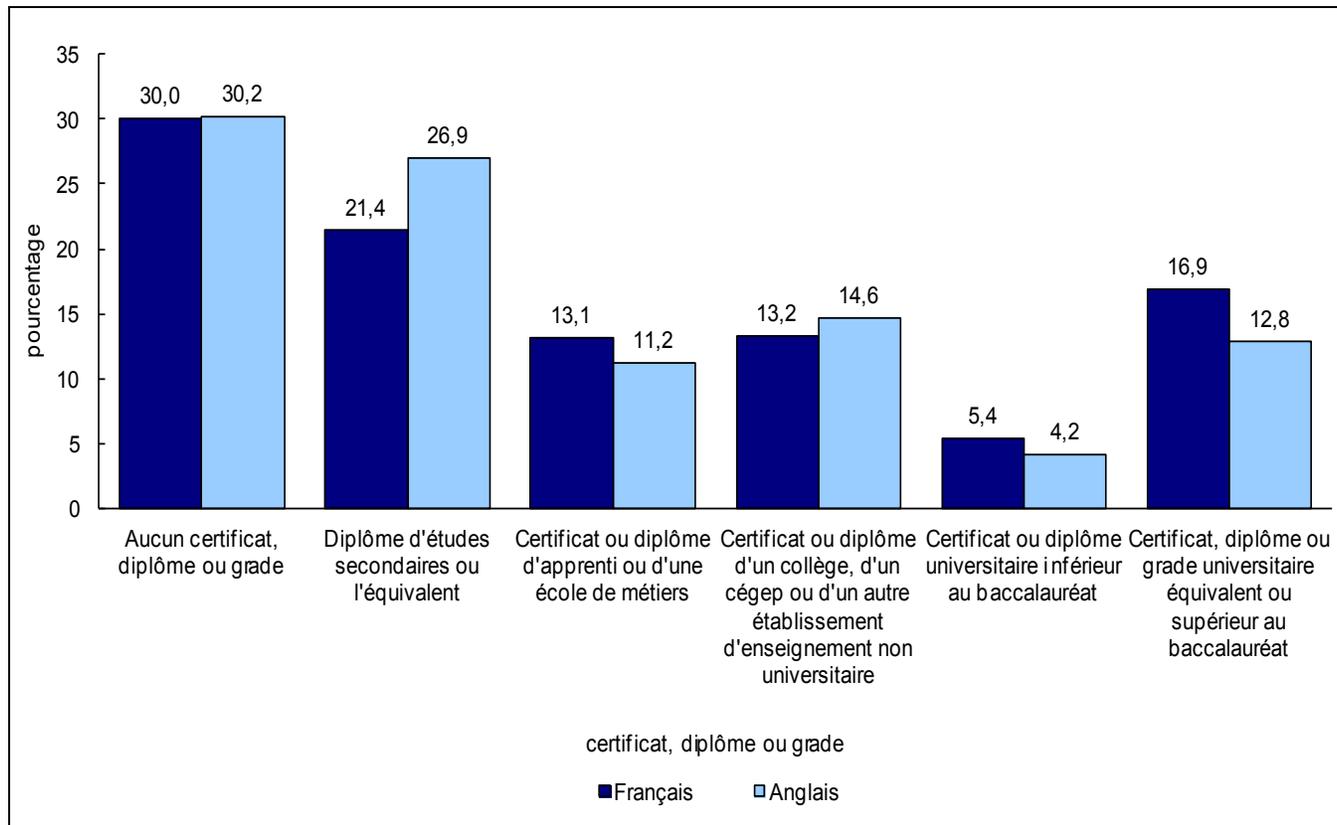
4.3.2 Chez les adultes

4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Le plus haut niveau de scolarité atteint par les francophones de la Saskatchewan en 2006 est un indicateur important des progrès réalisés depuis le Recensement de 1971, recensement mené peu après la fin des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Se fondant sur les statistiques du Recensement de 1961, les travaux de cette Commission ont fait état de défis très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scolarisation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique. En raison notamment de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et de l'importance grandissante accordée à l'éducation par les gouvernements, les employeurs et par la population dans son ensemble, les écarts entre francophones et anglophones au Canada ont fortement diminué au fil du temps.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.1 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate que, à l'exception du fait que les anglophones (27 %) sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme d'études secondaires que les francophones (21 %), et que les francophones (17 %) sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat que les anglophones (13 %), les écarts entre les deux groupes linguistiques en matière de scolarisations ont très faibles. Ainsi, alors que 30 % des francophones et anglophones n'ont aucun certificat ou diplôme, plus de 11 % ont un certificat ou diplôme d'apprenti et plus de 13 % d'entre eux ont un diplôme d'un collège.

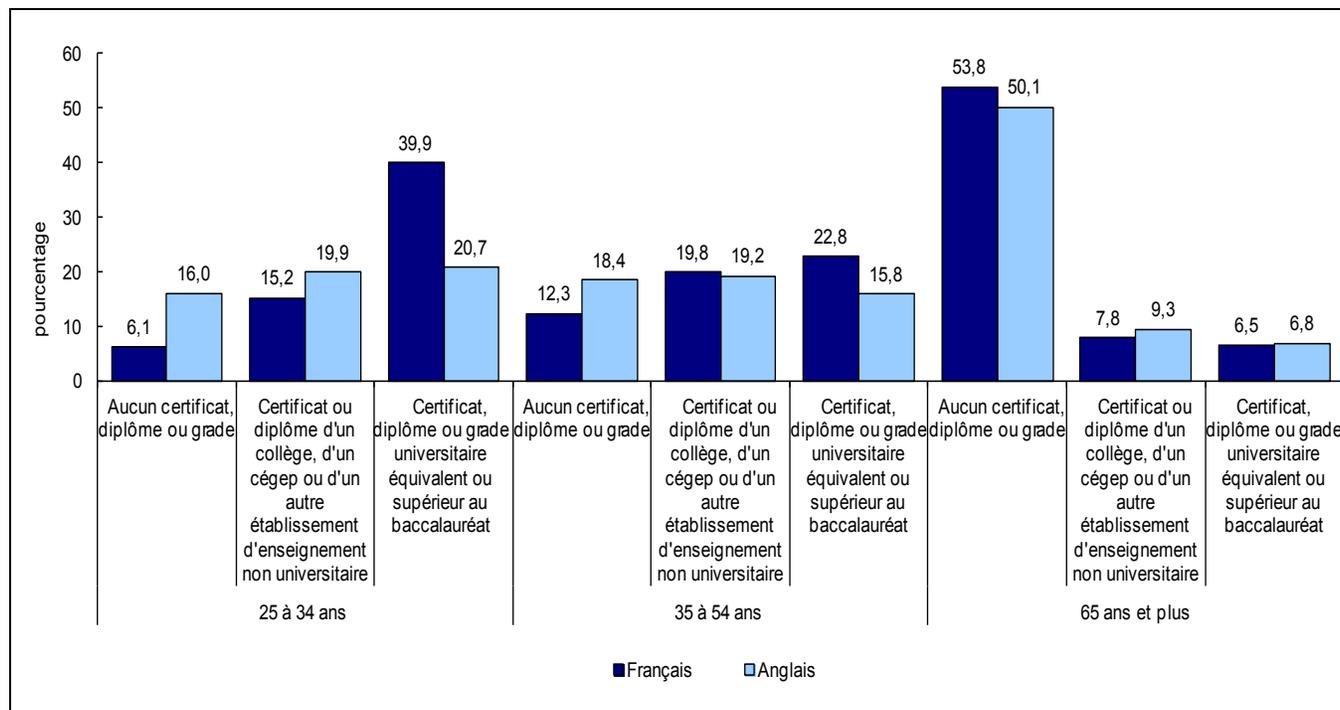
Graphique 4.1
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Saskatchewan, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les constats qui émanent de la lecture de ce dernier graphique portent sur l'ensemble de la population âgée de 25 ans et plus et, par conséquent, tiennent compte à la fois de la situation actuelle et passée des groupes linguistiques en matière de scolarisation.

Le graphique 4.2 illustre bien ce propos dans la mesure où l'on tient compte de certaines sous-populations définies par leur groupe d'âge. En portant notre attention sur le groupe des 25 à 34 ans, on constate que les anglophones affichent une proportion très supérieure à celle des francophones à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade. Par le fait même, on observe que les francophones sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les anglophones à détenir un diplôme universitaire. Les tendances sont les mêmes, quoique dans une moindre mesure, en ce qui a trait au groupe d'âge des 35 à 54 ans. Toutefois, lorsqu'on observe la tendance chez les 65 ans et plus, on remarque que les écarts en matière de scolarité entre francophones et anglophones sont désormais quasi inexistantes.

Graphique 4.2**Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge, Saskatchewan, 2006**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble de la Saskatchewan, environ la moitié des enfants dont au moins un parent est de langue française sont inscrits dans le programme régulier d'une école primaire de langue française ou dans un programme d'immersion française. Au niveau secondaire, cette proportion est plus faible. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué entièrement ou partiellement leurs études, on décèle que la présence du français varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Le tableau 4.2 prend compte du fait que plus de la moitié (56 %) des Fransaskois ont entièrement ou partiellement leurs études en français au niveau primaire. Cette proportion fléchit au fur et à mesure qu'on avance dans le parcours scolaire, pour ensuite remonter dans les programmes d'études universitaires. Ainsi, alors que 42 % des francophones ont poursuivi entièrement ou partiellement leurs études secondaires en français, cette proportion est de 54 % pour ceux qui ont poursuivi des études universitaires. Mentionnons toutefois que de tous les francophones qui résidaient en Saskatchewan en 2006 et qui avaient poursuivi des études universitaires en français, 71 % avaient complété environ la moitié ou moins de la moitié de ces études universitaires en français.

Les résultats de l'EVMLO révèlent un écart important entre les adultes de moins de 25 ans en ce qui a trait à la fréquentation d'une école primaire et secondaire en français. Ainsi, alors qu'environ 82 % des francophones de moins de 25 ans ont fréquenté l'école française au niveau primaire et 75 % au niveau secondaire, ces proportions sont moindres chez les francophones plus âgés. De fait, plus les francophones de la province sont jeunes, plus ils ont été scolarisés en français aux niveaux primaire et secondaire. Cette différence est notamment attribuable au fait que les francophones de la Saskatchewan ont de plus en plus accès à des écoles en français.

Tableau 4.2
Proportion de francophones ayant poursuivi entièrement ou partiellement leurs études en français selon le groupe d'âge et le niveau des études, Saskatchewan, 2006

Groupe d'âge	Niveau des études							
	Primaires		Secondaires		Postsecondaires non universitaires		Universitaires	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
18 à 24 ans	82	6,7	75	7,7	x	x	44 ^E	24,2
25 à 44 ans	80	4,8	57	8,4	40 ^E	17,0	60	12,1
45 à 64 ans	55	10,1	37	14,4	x	x	54 ^E	19,0
65 ans ou plus	36	15,7	29 ^E	19,1	x	x	x	x
Total	56	5,5	42	7,1	20^E	21,3	54	10,1

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'EVMLO révèlent que les Fransaskois, tout comme leurs homologues anglophones, sont de grands consommateurs de médias, dont le plus important est la télévision (98 %) (voir le tableau 4.3).

Tableau 4.3
Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias (toutes langues confondues), Saskatchewan, 2006

Utilisation du média	Francophones
	pourcentage
Regardent la télévision	98
Écoutent la radio	82
Lisent des livres	80
Lisent des journaux	80
Utilisent l'Internet	62

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les francophones de la Saskatchewan sont majoritairement portés à déclarer que la lecture des journaux (82 %), l'écoute de la télévision (75 %), de la radio (74 %), de même que la lecture de livres (72 %) et l'accès à l'Internet (68 %) se font surtout ou seulement en anglais. L'accessibilité aux médias de langue française n'est donc pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité : les résultats de l'EVMLO révèlent en effet que malgré les avancées technologiques facilitant l'accès à divers médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias.

4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer » (Rothwell et Turcotte, 2006 : p.1).

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie.

Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

Les résultats de l'EVMLO révèlent qu'entre le quart et le tiers des francophones de la Saskatchewan participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 38 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, alors que 44 % ont déclaré faire du bénévolat et 27 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage. Environ 10 % des francophones ont déclaré avoir participé aux trois types d'activités.

La langue dans laquelle se déroulent les activités communautaires des Fransaskois varie selon le type d'activité. L'anglais est cependant la langue privilégiée par les francophones dans toutes ces activités. L'anglais est surtout ou seulement utilisé par 73 % des francophones lorsqu'ils font du bénévolat, par 58 % d'entre eux lors de leur implication au sein d'organismes, de réseaux ou d'associations, et par 46 % d'entre eux lorsqu'ils donnent du soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage. Soulignons que les membres de la famille (47 %), en excluant les enfants, et les amis (28 %) sont plus souvent bénéficiaires du soutien pour les activités quotidiennes. Par conséquent, la famille et les amis semblent compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones de la Saskatchewan. Ainsi, en cas de maladie, 30 % déclarent qu'ils se tourneraient vers leurs enfants pour du soutien et 31 % vers d'autres membres de leur famille tandis que 11 % se tourneraient vers leurs amis. L'utilisation du français dans les activités de soutien social semble donc associée principalement au domaine privé.

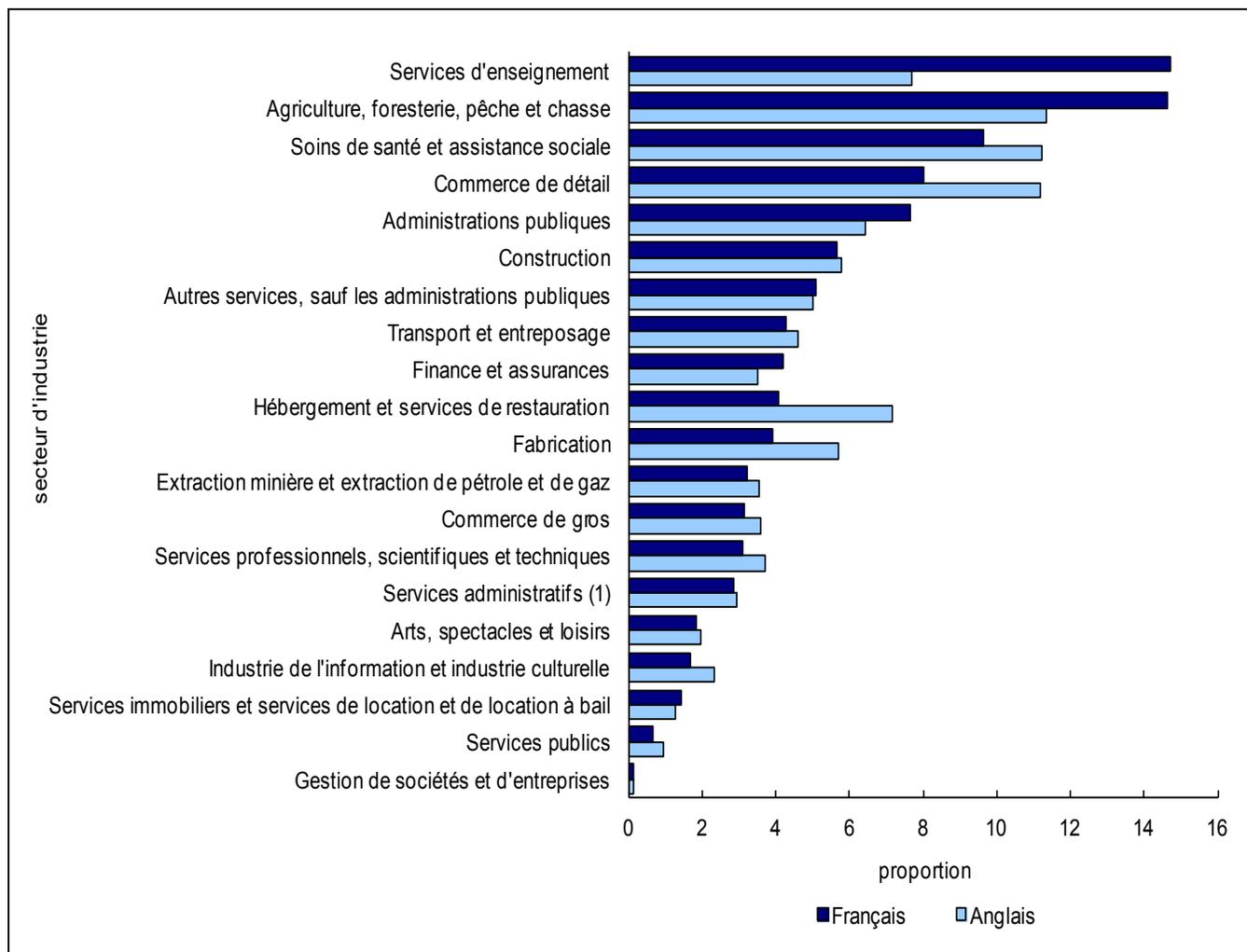
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que plus de 60 % des francophones de la Saskatchewan déclarent qu'il est important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. De plus, on constate que 30 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone.

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Tant les données du recensement que de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones de la Saskatchewan œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que la population francophone de la Saskatchewan est proportionnellement plus nombreuse que celle des anglophones à œuvrer dans certains secteurs, soit ceux des services d'enseignement et de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse. Dans ces deux secteurs, on retrouve en effet respectivement 14,7 % et 14,6 % des francophones de la province, comparativement à 7,7 % et 11,3 % des anglophones (voir le graphique 4.3). Ces derniers, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans le secteur de l'hébergement et services de restauration (7,2 %), comparativement à 4,1 % des francophones de la province, et dans le secteur du commerce de détail où les anglophones et les francophones représentent respectivement 11,2 % et 8,0 %. Dans les autres grands secteurs d'industrie, on n'observe que très peu d'écart entre les deux groupes.

Graphique 4.3
Proportion de travailleurs selon le secteur d'industrie et la première langue officielle parlée, Saskatchewan, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4.4
Répartition des travailleurs francophones selon le secteur d'industrie, Saskatchewan, 2006

Secteur d'industrie (SCIAN)	Travailleurs francophones	
	nombre	%
Administrations publiques	695	7,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 310	14,4
Arts, spectacles et loisirs	175	2,0
Autres services, sauf les administrations publiques	465	5,2
Commerce de détail	735	8,1
Commerce de gros	285	3,1
Construction	510	5,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	290	3,2
Fabrication	360	4,0
Finance et assurances	380	4,2
Hébergement et services de restauration	380	4,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	150	1,7
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	260	2,8
Services d'enseignement	1 310	14,4
Services immobiliers et services de location et de location à bail	130	1,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	290	3,2
Soins de santé et assistance sociale	875	9,7
Transport et entreposage	390	4,3
Total	9 065	100,0

Nota :

SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

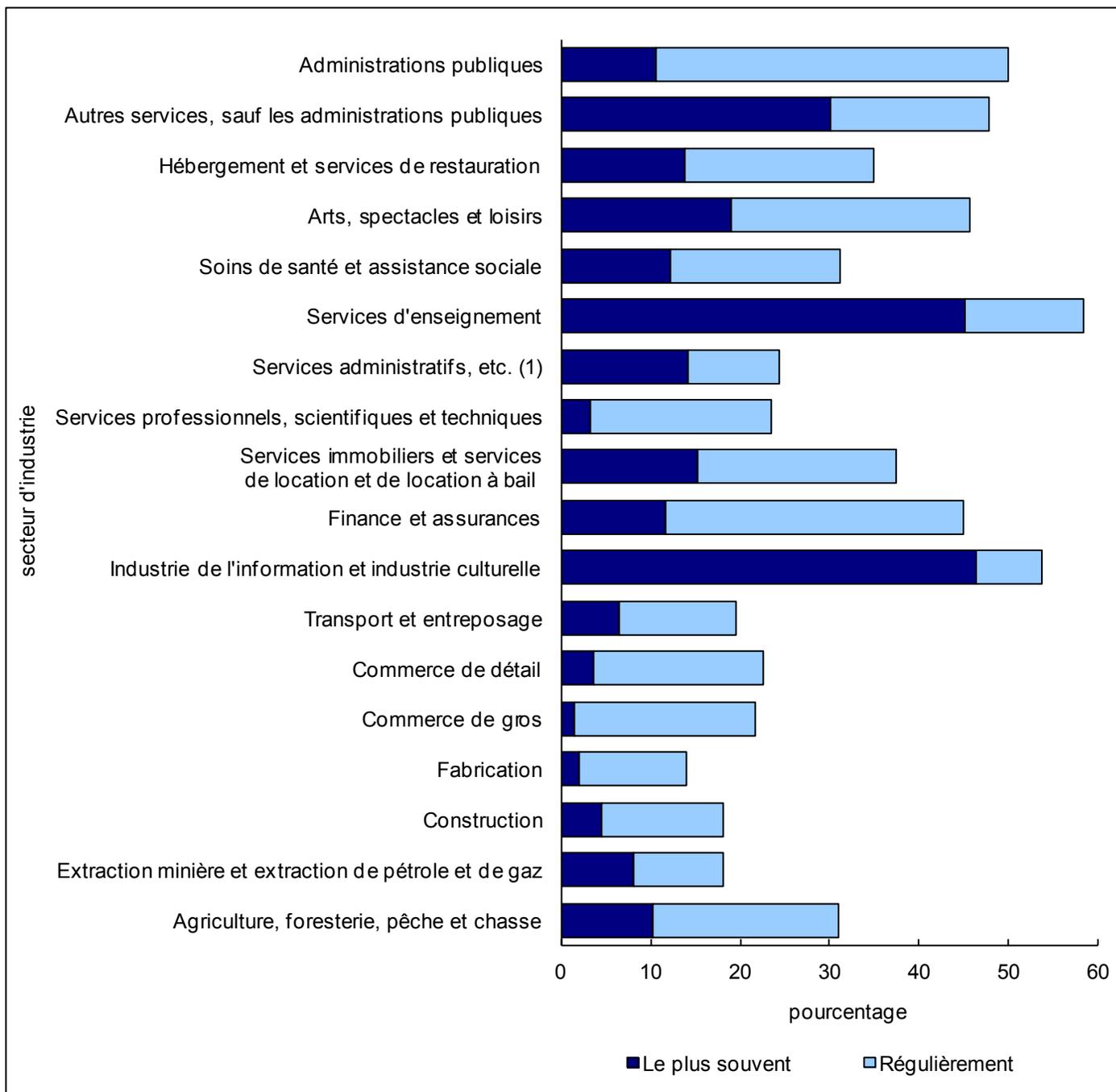
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie

Parmi l'ensemble des travailleurs de la Saskatchewan âgés de 15 ans ou plus, 1,2 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant seulement le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 35 %, soit 16 % le plus souvent et 19 % régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).

L'examen du tableau 4.4 a révélé que les francophones œuvraient dans certains secteurs spécifiques. Par exemple, les secteurs de l'enseignement ainsi que de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse regroupent près du tiers (29 %) des travailleurs francophones de la province. Or, qu'en est-il de l'utilisation du français par les francophones au sein de différents secteurs d'industrie? On ne s'étonnera guère que les travailleurs francophones du secteur de l'enseignement soient un des groupes de travailleurs qui utilisent le plus le français dans le cadre de leur emploi : on en compte 45 % qui l'utilisent le plus souvent alors que 13 % déclarent en faire une utilisation régulière (voir le graphique 4.4). Les francophones des secteurs de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle, lesquels ne représentent que 2 % des travailleurs francophones de la province, arrivent bon deuxième avec des proportions respectives de 46 % et 7 %, suivis des travailleurs du secteur des autres services. Ces derniers utilisent le plus souvent le français au travail dans une proportion de 30 % alors que 18 % en font une utilisation régulière. Toutefois, ce sont les francophones du secteur de l'administration publique qui sont proportionnellement les plus nombreux à faire usage du français régulièrement au travail, dans une proportion de 39 %.

Graphique 4.4
Utilisation du français le plus souvent ou régulièrement au travail par les francophones selon le secteur d'industrie, Saskatchewan, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les francophones au Canada ont été désavantagés sur le plan économique. Les Fransaskois ne faisaient pas exception. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils œuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés francophones de la Saskatchewan au cours des dernières décennies ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 portent à croire que la situation des Fransaskois s'est beaucoup améliorée au fil du temps.

Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de plus de 9 000 \$ à celui des hommes du groupe PLOP anglais. En ce qui a trait au revenu médian, celui des hommes francophones est de près de 3 000 \$ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de près de 2 000 \$ et de 2 300 \$ respectivement (voir le tableau 4.5). Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont, pour la plupart, inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Par exemple, les revenus médians des francophones sont supérieurs à ceux des personnes de PLOP français et anglais, par un écart de 6 000 \$ chez les hommes et de 9 000 \$ chez les femmes. Cependant, notons qu'en Saskatchewan les hommes de PLOP français et anglais ont un revenu moyen supérieur à celui des anglophones de l'ordre de plus de 3 500 \$.

Tableau 4.5
Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Saskatchewan, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Français	47 040	32 535	27 443	22 170
Anglais	37 916	29 597	25 472	19 872
Français et anglais	41 514	26 475	20 604	12 889
Total	38 038	29 589	25 476	19 873

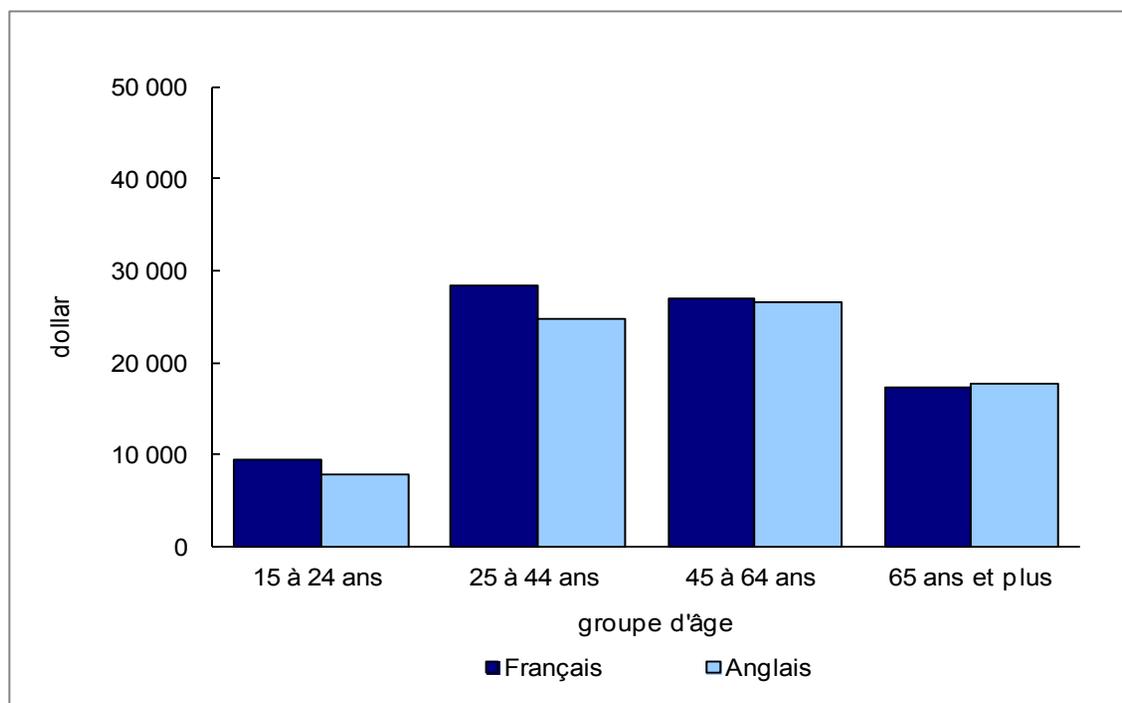
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge. Les statistiques présentées aux graphiques 4.5-a et 4.5-b rendent compte du fait que chez les personnes âgées entre 25 et 64 ans, les francophones ont un revenu médian supérieur à celui des anglophones, tant chez les hommes que chez les femmes. Quoique les écarts de revenu soient moins importants chez ces dernières. En revanche, chez les 15 à 24 ans et chez les 65 ans et plus, le revenu médian des hommes anglophones est supérieur à celui des francophones, soit de près de 900 \$ et de 2 600 \$ respectivement. Chez les femmes, alors que les francophones âgées entre 15 et 24 ans ont un revenu médian supérieur à celui des anglophones de l'ordre de 1 700 \$, les écarts sont quasi inexistantes chez celles âgées de 65 ans ou plus.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations. Par exemple, nous avons en effet pu constater préalablement que la population francophone de moins de 65 ans de la Saskatchewan est plus scolarisée que la population anglophone. La structure par âge de la population est également un facteur qui influe sur les revenus moyens et médians de cette population.

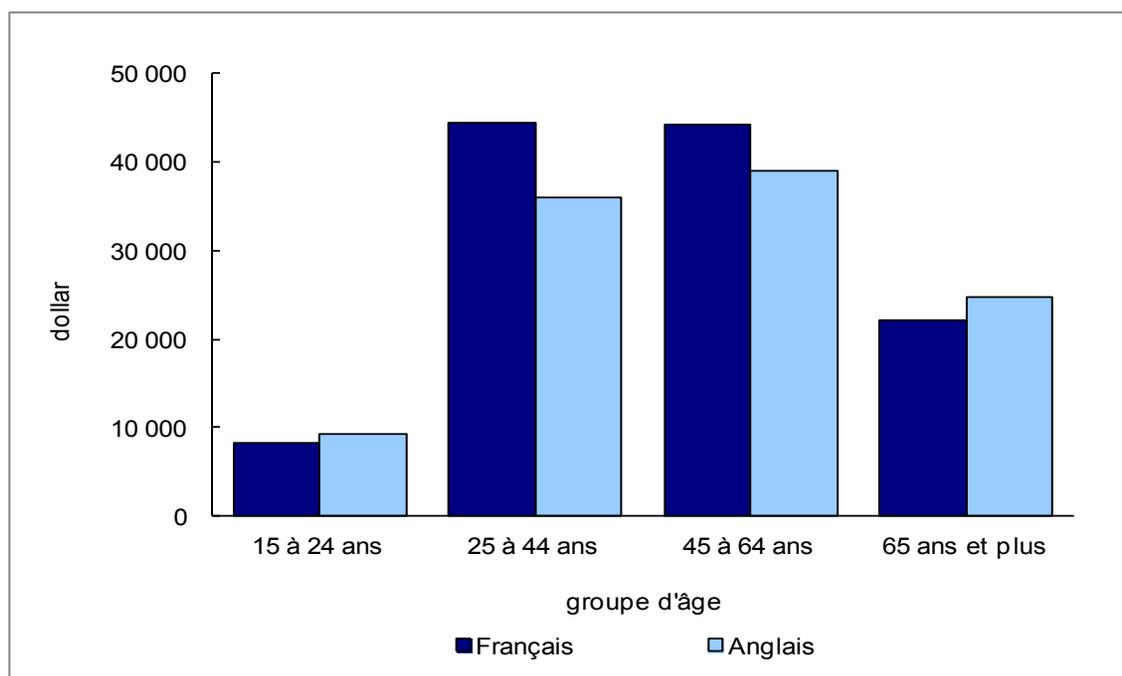
En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on constaterait que les hommes anglophones âgés entre 25 et 64 ans affichent un revenu moyen inférieur à celui des francophones de 3 600 \$ pour le groupe des 25 à 44 ans et de 2 500 \$ pour celui des 45 à 65 ans. Pour ce qui est de l'écart entre les revenus moyens des hommes de 15 à 24 ans et de 65 ans et plus, les anglophones ont, en isolant l'influence de ces mêmes caractéristiques, des revenus similaires à ceux des francophones. Chez les femmes, les analyses multivariées révèlent que les revenus des francophones de 45 ans ou plus sont supérieurs à ceux des anglophones, soit de 700 \$ pour celles âgées de 45 à 64 ans et de 2 200 \$ pour celles de 65 ans ou plus. Pour ce qui est des femmes âgées de moins de 45 ans, les revenus moyens des francophones sont pratiquement identiques à ceux des anglophones. C'est donc dire que les caractéristiques socioéconomiques incluses dans le modèle d'analyse multivariée parviennent à expliquer la majeure partie des écarts salariaux réels observés entre anglophones et francophones puisque ces derniers s'avèrent en effet être nettement supérieurs à ceux obtenus au moyen de l'analyse multivariée. La situation observée chez les hommes âgés entre 45 et 64 ans et chez les femmes âgées de 65 ans ou plus est néanmoins différente puisque l'écart obtenu au moyen des régressions multivariées est légèrement supérieur à l'écart réel observé.

Graphique 4.5-a
Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Saskatchewan, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.5-b
Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Saskatchewan, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 5 Vitalité subjective

Dans le présent portrait des francophones de la Saskatchewan, nous avons bréssé un profil général des différentes caractéristiques démographiques et socio-économiques de cette population. Mais que savons-nous de certains éléments clés de la vitalité subjective, des perceptions et de la valorisation du fait français dans le milieu de vie?

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLQ donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 51 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 15 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones de la Saskatchewan suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse out repassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLQ à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones de la Saskatchewan accordent une valeur certaine à la langue française. La majorité des Fransaskois ont déclaré qu'il est important ou très important (56 %) pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (60 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (71 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (79 %).

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans les divers domaines à propos desquels l'EVMLQ pose des questions, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice, ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, notons que parmi les francophones de la Saskatchewan qui déclarent qu'il est important ou très important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 74 % regardent la télévision surtout ou seulement en anglais tandis que 8 francophones sur 10 lisent les journaux surtout ou seulement en anglais. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démographique et les dynamiques propres au milieu dans lequel habitent les francophones peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que la moitié des francophones estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est faible ou très faible alors que 20 % considèrent qu'elle n'est ni forte ni faible. De plus, lorsqu'on leur a demandé ce qu'il adviendrait de la présence du français dans leur municipalité au cours des dix prochaines années, 84 % des Fransaskois ont déclaré que cette présence demeurerait la même ou augmenterait, soit un résultat fort similaire à celui obtenu quant à la perception de l'évolution de puis les dix dernières années. Ces résultats donnent donc à penser que les francophones de la Saskatchewan semblent confiants à l'égard de la présence de leur langue dans leur municipalité, voire leur province.

Conclusion

Ce portrait démographique des francophones de la Saskatchewan contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. Les populations de langue maternelle française et tierce de la Saskatchewan ont diminué de plus de la moitié, entre 1951 à 2006, passant de 36 815 à 16 790 et de 27 904 à 12 1675 personnes, respectivement. La population de langue maternelle anglaise a quant à elle augmenté de près de 60 % pour atteindre 815 380 en 2006, comparativement à 515 875 en 1951.
2. En Saskatchewan, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte légèrement à la baisse l'effectif de la population francophone, malgré une forte présence d'allophones. De fait, la part relative de la population de PLOP français au sein de l'ensemble de la population de la Saskatchewan est de 1,6 % (14 850 personnes) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 1,8 % (16 790 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples).
3. La proportion de personnes dont la première langue officielle parlée est le français au sein de l'ensemble de la population saskatchewanaise est de 1,6 %. Près de 60 % de la population saskatchewanaise réside principalement dans les trois divisions de recensement (DR) No. 6 (19 % ou 2 853 personnes), No. 11 (22 % ou 3 325 personnes) et No. 15 (18 % ou 2 653 personnes). La division de recensement No. 6 comprend la région métropolitaine de recensement (RMR) de Regina alors que la DR No. 11 inclut 20 des 24 subdivisions de recensement comprise dans la grande RMR de Saskatoon. Quant à la DR No. 15, elle inclut notamment les subdivisions de recensement de Prince Albert et de Saint-Louis. À elles seules, les subdivisions de recensement de Regina et de Saskatoon regroupent respectivement 17 % et 19 % des francophones de la Saskatchewan.
4. Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté en Saskatchewan, passant de 40 % à 81 %. À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 40 % en 1971 à 14 % en 2006. Par le fait même, la proportion d'enfants dont un parent est de langue française et l'autre de tierce langue a elle aussi diminué, passant de 20 % en 1971 à 5 % en 2006.
5. En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 4 % en 1971, cette proportion atteignait 8 % en 2006. On observe également une augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, de 12 % à 27 % au cours de la même période.
6. Entre 1971 et 2006, ce sont toutes les cohortes âgées de moins de 65 ans qui ont connu une baisse de leur effectif, et ce, en raison d'une diminution d'un solde migratoire interprovincial négatif, de la baisse de la fécondité des femmes francophones et de la non-transmission du français aux enfants de parents francophones. À l'opposé, on observe une légère hausse du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

7. Au fil des recensements, on constate que le taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française en Saskatchewan a augmenté. Ainsi, en 1971, 52 % des Fransaskois dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 75 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,7 % en 1971 et à 0,2 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques ont légèrement diminué au cours des 35 dernières années, passant de 65 % en 1971 à 59 % en 2006.
8. Dans l'ensemble de la Saskatchewan, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, 75 % des Fransaskois déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison alors que 67 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.
9. En Saskatchewan, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les sphères publique et privée. L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 71 % d'entre eux ; 18 % y parlent surtout ou seulement le français. L'anglais est également utilisé de façon prédominante au sein des réseaux immédiats, au travail et avec les amis, variant de 79 % à 81 % selon le domaine. Néanmoins, c'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 96 % de la population de PLOP français y utilise cette langue de façon prédominante (surtout ou seulement) alors que 74 % l'utilise de façon exclusive.
10. La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (5,0 %) au sein de l'ensemble de la population de la Saskatchewan en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (1,8 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (1,6 %).
11. La part relative de Saskatchewanais ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 85 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 4 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 2 % chez les personnes de tierce langue maternelle. Chez ces dernières, 2,6 % des personnes ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.
12. En 2006, plus de 73 % des personnes de langue maternelle française étaient nées en Saskatchewan. On retrouve sensiblement la même proportion chez les personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Peu importe le critère retenu, 23 % des francophones de la Saskatchewan étaient nés dans une autre province ou un territoire du Canada. Néanmoins, alors que 10 % des personnes de langue maternelle française résidant en Saskatchewan en 2006 étaient nées au Québec, cette proportion était de 4 % pour les personnes de PLOP français. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart, ils composaient près de 4 % de la population de langue maternelle française et 5 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.
13. La population immigrante dont le français était la première langue officielle parlée représente une très faible proportion de l'ensemble de la population immigrante de la province. En 2006, cette part relative était en effet de 1,4 %. Alors qu'en 1971, la part de la population immigrée de langue française au sein de la population francophone était de 7,3 %, elle atteignait près de 4,6 % en 2006, soit une part à peu près équivalente à celle de la population immigrante de langue anglaise au sein de la population anglophone (4,9 %).

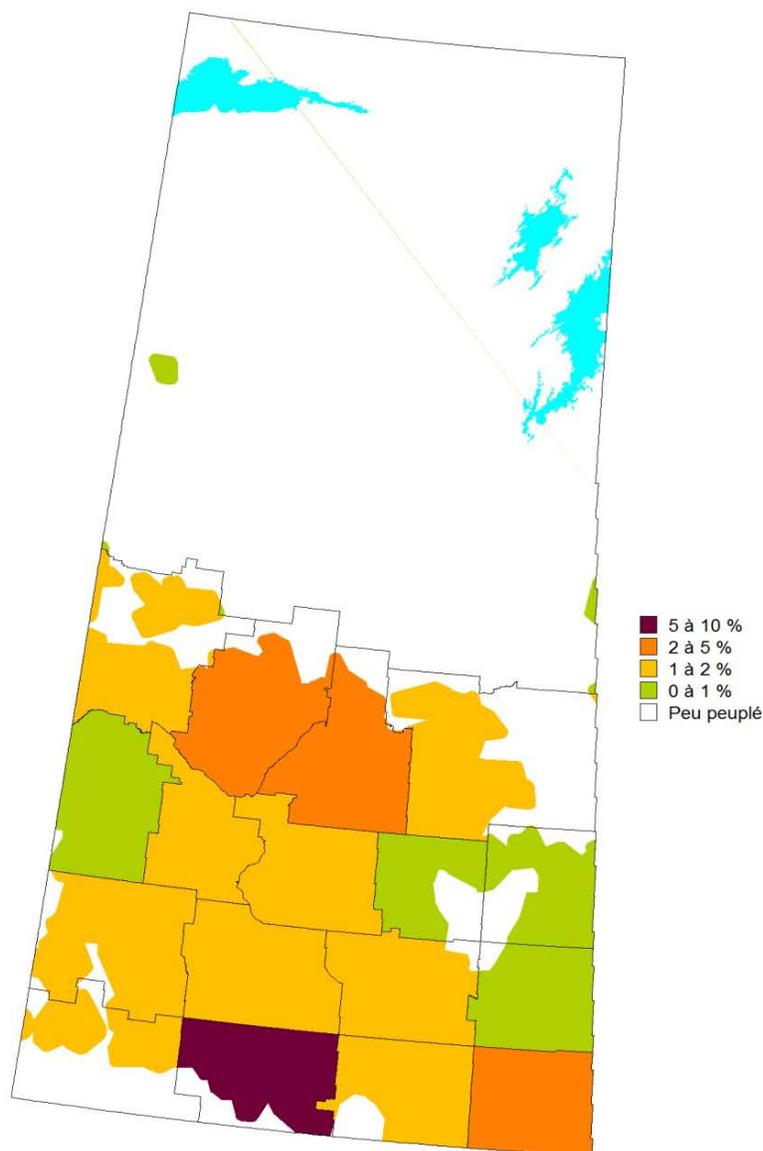
14. Entre 1981 et 2006, la Saskatchewan a accueilli entre 1 000 et 2 000 francophones par période quinquennale en provenance des autres provinces et territoires canadiens. Par contre, à chacune de ces mêmes périodes, près de 2 000 francophones quittaient la province pour s'installer ailleurs au pays. Par conséquent, depuis 1981, le solde migratoire interprovincial des francophones est négatif et se chiffrait à -630 pour la période 2001 à 2006. En ce qui a trait aux anglophones de la province, on remarque qu'ils ont également été plus nombreux, depuis 1981, à avoir quitté la Saskatchewan qu'à être venus s'y installer. Cependant, les flux migratoires des anglophones étaient largement plus élevés que ceux attribués aux francophones, la Saskatchewan affiche depuis plus de deux décennies un solde migratoire net négatif qui a largement fluctué.
15. Lors du Recensement de 2006, 12 % des médecins travaillant en Saskatchewan, soit 130 sur un total de 1 085, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 0,9 % déclaraient l'utiliser au moins régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les infirmières, au nombre de 14 850, ces proportions sont de 4,6 % et 0,7 % respectivement.
16. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que la grande majorité des francophones (95 %) de la Saskatchewan indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.
17. Selon le Recensement de 2006, 6 % des policiers de la Saskatchewan ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail. Ce taux est bien inférieur à celui de la capacité de soutenir une conversation en français par les policiers de la province, qui lui se situe à 14 %. Il en va de même pour les avocats : leur taux d'utilisation du français au moins régulièrement au travail (6 %) est également beaucoup moindre que la proportion d'entre eux qui peuvent soutenir une conversation en français, qui est de 13 %.
18. En Saskatchewan, 3 820 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire au moment de cette enquête en 2006. Parmi ces enfants, environ 48 % recevaient un enseignement en français, dont 32 % au sein d'une école française et 16 % au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise. Pour ce qui est du reste des enfants qui étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire, 51 % fréquentaient une école de langue anglaise (programme régulier).
19. En 2006, on constate que, à l'exception du fait que les anglophones (27 %) étaient proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme d'études secondaires que les francophones (21 %) et que les francophones (17 %) étaient proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat que les anglophones (13 %), les écarts entre les deux groupes linguistiques en matière de scolarisation étaient très faibles. Ainsi, alors que 30 % des francophones et anglophones n'avaient aucun certificat ou diplôme, plus de 11 % avaient un certificat ou diplôme d'apprenti et plus de 13 % d'entre eux avaient un diplôme d'un collège.
20. Les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de plus de 9 000 \$ à celui des hommes du groupe PLOP anglais. En ce qui a trait au revenu médian, celui des hommes francophones est de près de 3 000 \$ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de près de 2 000 \$ et de 2 300 \$ respectivement.
21. Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont, pour la plupart, inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Par exemple, les revenus médians des francophones sont supérieurs à ceux des personnes de PLOP français et anglais, par un écart de 6 000 \$ chez les hommes et de 9 000 \$ chez les femmes. Cependant, notons que les hommes de PLOP français et anglais ont un revenu moyen supérieur à celui des anglophones de l'ordre d'environ 3 500 \$.

22. Une forte proportion de Français (51 %) déclarent s'identifier tout au plus au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 15 % qui déclarent s'identifier surtout ou exclusivement au groupe francophone. De plus, la majorité des Français ont déclaré qu'il est très important (56 %) pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (60 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (71 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (79 %).

Cartes géographiques

Carte 1.1

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²² selon les divisions de recensement, Saskatchewan, 2006

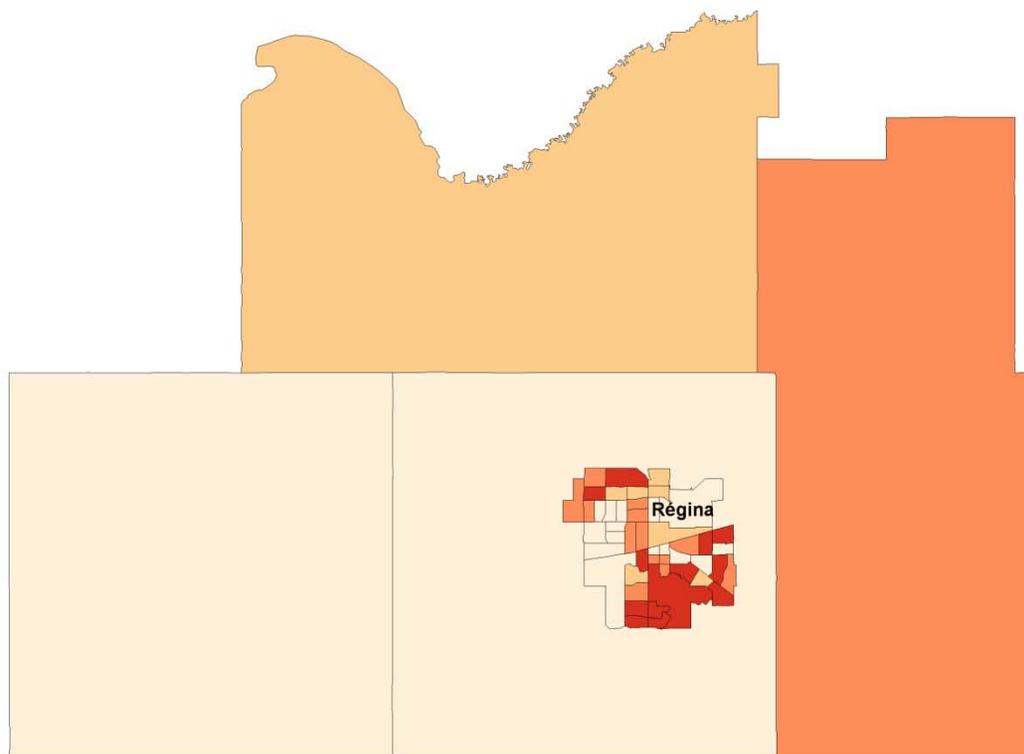


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

22. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.2

Répartition de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²³ sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Régina selon les secteurs de recensement de 2006



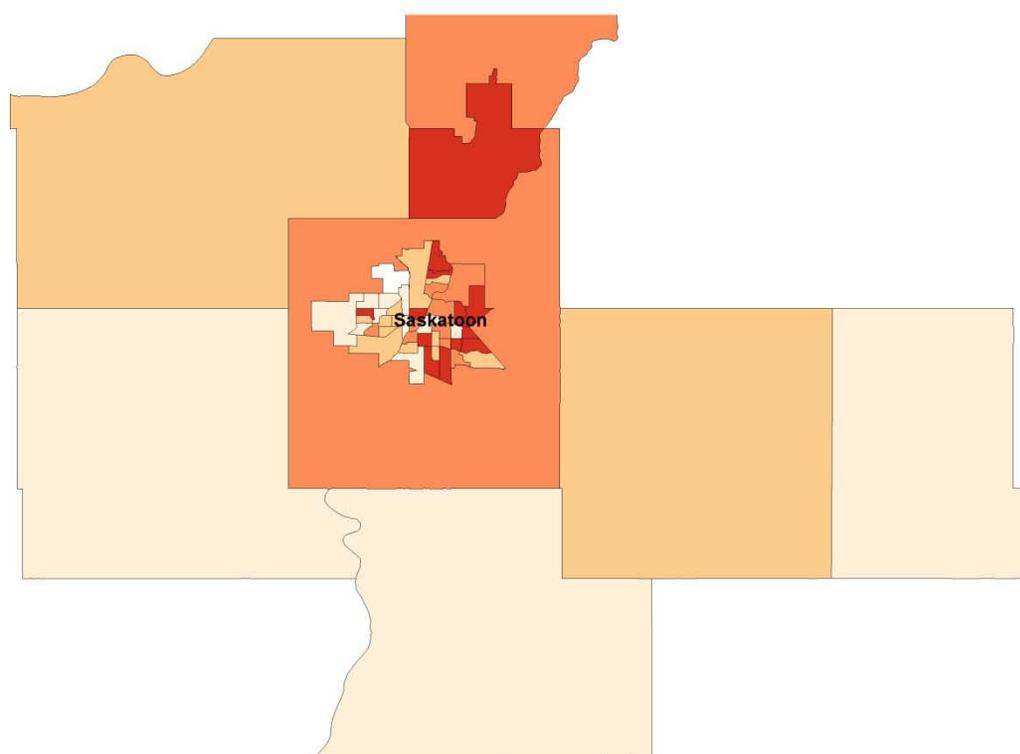
Échelle	Nombre de secteurs	% de la population
2,1 à 14,5 %	(13)	56,9 %
1,2 à 2,1 %	(14)	29,3 %
0,9 à 1,2 %	(8)	3,0 %
0 à 0,9 %	(17)	10,7 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

23. L'échelle sur cette carte se réfère à la population que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

Carte 1.3

Répartition de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁴ sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Saskatoon selon les secteurs de recensement de 2006



Échelle	Nombre de secteurs	% de la population
2,59 à 5,32 %	(13)	45,0 %
1,7 à 2,59 %	(11)	25,5 %
1,24 à 1,7 %	(14)	21,2 %
0 à 1,24 %	(14)	8,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

24. L'échelle sur cette carte se réfère à la population que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

Annexe A

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 1	2,3	670
Argyle No. 1	3,7	10
Mount Pleasant No. 2	2,4	10
Camduff	2,6	25
Enniskillen No. 3	2,3	10
Oxbow	3,1	35
Coalfields No. 4	2,6	10
Bienfait	1,3	10
Estevan No. 5	1,0	10
Estevan	1,3	125
Benson No. 35	3,4	15
Lampman	1,6	10
Reciprocity No. 32	17,1	60
Alida	8,3	10
Stortheoaks No. 31	19,4	60
Stortheoaks	12,5	10
Antler No. 61	14,7	75
Redvers	16,8	140
Carlyle	0,8	10
Kennedy	5,4	10
Wawota	2,0	10
Kenosee Lake	4,8	10
Maryfield No. 91	2,9	10
Division No. 2	1,1	210
Lake Alma No. 8	4,2	10
Laurier No. 38	2,9	10
Radville	3,5	25
Lomond No. 37	3,3	10
Macoun	6,1	10
Weyburn No. 67	1,1	10
Weyburn	1,2	110
Milestone	1,8	10

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 3	9,2	1 188
Hart Butte No. 11	4,9	10
Coronach	1,3	10
Poplar Valley No. 12	3,4	10
Rockglen	2,9	10
Glen McPherson No. 46	11,5	15
Mankota No. 45	10,5	40
Mankota	8,7	20
Waverley No. 44	5,9	25
Willow Bunch No. 42	8,5	35
Willow Bunch	31,7	95
Lake of the Rivers No. 72	6,2	20
Assiniboia	5,7	125
Stonehenge No. 73	3,4	15
Wood River No. 74	6,4	25
Laffeche	15,5	55
Pinto Creek No. 75	16,3	35
Kincaid	11,1	15
Auvergne No. 76	13,6	45
Ponteix	34,7	170
Vanguard	6,9	10
Gravelbourg No. 104	15,4	50
Gravelbourg	32,9	338
Sutton No. 103	8,5	25
Mossbank	3,0	10
Division No. 4	1,6	170
Val Marie	14,3	20
Eastend	2,2	10
Wise Creek No. 77	11,4	25
Shaunavon	2,5	40
Maple Creek No. 111	0,9	10
Maple Creek	0,7	15
Piapot No. 110	5,1	20
Lac Pelletier No. 107	3,8	20

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 5	0,8	240
Moosomin No. 121	1,9	10
Moosomin	0,7	15
Welwyn	16,7	25
Kipling	1,1	10
Wolseley	1,4	10
Elcapo No. 154	2,0	10
Broadview	1,7	10
Willowdale No. 153	3,0	10
Whitewood	4,7	40
Rocanville No. 151	1,8	10
Rocanville	1,1	10
Spy Hill No. 152	2,7	10
Spy Hill	7,5	15
Langenburg No. 181	1,8	10
Langenburg	1,0	10
Esterhazy	0,4	10
Grayson No. 184	1,9	10
Goodeve	16,7	10
Melville	0,6	25
Churchbridge	1,4	10
Division No. 6	1,3	2 853
Montmartre No. 126	3,0	15
Montmartre	11,3	45
Sedley	3,1	10
Lajord No. 128	1,5	15
Bratt's Lake No. 129	2,8	10
Redburn No. 130	4,1	10
Rouleau	3,8	15
Regina	1,4	2 545
Grand Coulee	2,3	10
Edenwold No. 158	0,4	15
Pilot Butte	0,5	10
Balgonie	1,4	20
South Qu'Appelle No. 157	0,9	10
Qu'Appelle	1,6	10
Indian Head	0,9	15
Balcarres	1,8	10
Katepwa	3,5	10
Fort Qu'Appelle	1,4	25
B-Say-Tah	7,3	15
Buena Vista	2,0	10
Lumsden	1,0	15
Earl Grey	4,0	10

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 7	1,4	625
Rodgers No. 133	13,0	15
Excelsior No. 166	1,3	10
Waldeck	3,4	10
Morse No. 165	2,3	10
Caron No. 162	2,0	10
Caronport	2,2	20
Moose Jaw No. 161	10,6	130
Moose Jaw	1,3	400
Marquis No. 191	2,5	10
King George No. 256	4,3	10
Division No. 8	1,0	275
Swift Current	1,5	215
Webb No. 138	1,8	10
Gull Lake	1,1	10
Leader	1,8	15
Division No. 9	0,4	125
Wallace No. 243	1,1	10
Yorkton	0,5	80
Canora	0,8	15
Cote No. 271	1,8	10
Preeceville No. 334	1,6	15
Division No. 10	0,3	45
Foam Lake	0,9	10
Wynyard	0,9	15
Lakeview No. 337	2,6	10
Sasman No. 336	1,0	10

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 11	1,4	3 325
Big Arm No. 251	3,9	10
Davidson	1,1	10
Outlook	0,5	10
Lanigan	1,7	20
Manitou Beach	4,3	10
Dundurn No. 314	1,6	10
Dundurn	1,6	10
Corman Park No. 344	1,6	130
Saskatoon	1,4	2 885
Langham	1,4	15
Warman	1,2	55
Blucher No. 343	2,5	40
Martensville	1,6	80
Allan	1,6	10
Osler	1,1	10
Clavet	2,9	10
Plunkett	12,5	10
Division No. 12	1,2	258
Rosetown	1,4	30
Fertile Valley No. 285	3,7	23
Marriott No. 317	3,7	15
Biggar No. 347	1,2	10
Biggar	2,1	40
Perdue No. 346	2,3	10
Vanscoy No. 345	0,6	15
Battle River No. 438	6,6	70
Battleford	1,3	45
Mosquito 109	2,5	10

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 13	0,4	85
Brock	8,7	10
Kindersley	0,2	10
Coleville	4,0	10
Doddsland	4,8	10
Macklin	0,8	10
Wilkie	0,9	10
Manitou Lake No. 442	1,7	10
Cut Knife No. 439	2,6	10
Division No. 14	1,5	525
Hudson Bay No. 394	0,7	10
Ponass Lake No. 367	2,4	15
Rose Valley	4,7	15
Spalding	7,3	15
Naicam	1,4	10
Archerwill	5,4	10
Bjorkdale No. 426	1,0	10
Tisdale	1,7	50
Melfort	0,5	25
Connaught No. 457	9,9	65
Arborfield No. 456	8,1	35
Zenon Park	60,5	115
Arborfield	8,2	25
Carrot River	1,1	10
Nipawin No. 487	0,9	10
Codette	4,7	10
Nipawin	0,8	30
Torch River No. 488	1,0	15
Choiceland	5,8	20

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 15	3,4	2 653
St. Peter No. 369	1,1	10
Humboldt	0,5	25
Bayne No. 371	5,9	30
Bruno	2,0	10
Grant No. 372	19,8	80
Prud'Homme	18,8	30
Vonda	14,1	45
Aberdeen No. 373	2,0	15
Aberdeen	5,7	30
Laird No. 404	0,9	10
Rosthern	3,0	40
Fish Creek No. 402	4,8	15
Hoodoo No. 401	3,7	30
Cudworth	2,2	15
Wakaw	3,0	25
Three Lakes No. 400	4,2	25
Lake Lenore No. 399	5,8	30
St. Brieux	9,7	45
Flett's Springs No. 429	1,4	10
Beatty	30,0	15
St. Louis No. 431	43,5	438
Domremy	28,0	35
St. Louis	16,7	70
Duck Lake No. 463	11,0	85
Duck Lake	8,6	50
Prince Albert No. 461	3,0	80
Prince Albert	3,0	995
Birch Hills No. 460	2,9	20
Candle Lake	1,9	15
Lakeland No. 521	1,4	15
Christopher Lake	7,0	15
Garden River No. 490	13,5	85
Albertville	22,7	25
Buckland No. 491	4,1	140
Paddockwood	7,4	10
Paddockwood No. 520	1,5	15

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 16	2,7	970
Maymont	7,7	10
Great Bend No. 405	2,2	10
Radisson	7,1	30
Blaine Lake No. 434	3,3	10
Marcelin	8,8	15
Douglas No. 436	7,9	30
Speers	26,7	20
North Battleford No. 437	2,7	20
North Battleford	1,9	245
Meeting Lake No. 466	3,5	15
Leask No. 464	3,0	25
Leask	3,8	15
Parkside	8,7	10
Shellbrook	3,0	35
Canwood No. 494	7,8	120
Debden	34,7	125
Spiritwood No. 496	5,1	65
Spiritwood	8,6	75
Leoville	6,2	20
Big River	6,2	45
Big River No. 555	1,8	15
Big River 118	0,7	10

Tableau A-1
Population francophone de la Saskatchewan selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (fin)

Division de recensement et subdivisions de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 17	1,2	493
Meota No. 468	3,6	35
Cochin	4,9	10
Meota	6,7	20
Turtle River No. 469	6,0	20
Edam	3,9	15
Eldon No. 471	2,0	15
Wilton No. 472	1,0	15
Britannia No. 502	1,3	20
Lloydminster (Part)	0,7	60
Frenchman Butte No. 501	2,0	25
Paradise Hill	3,1	15
St. Walburg	1,6	10
Mervin	4,4	10
Turtleford	7,6	35
Mervin No. 499	1,6	20
Parkdale No. 498	4,2	30
Meadow Lake	1,1	50
Meadow Lake No. 588	1,5	40
Dorintosh	7,1	10
Makwa	15,8	15
Pierceland	3,0	15
Division No. 18	0,4	125
La Ronge	0,7	20
Denare Beach	1,3	10
Creighton	1,7	25
Pinehouse	0,9	10
Buffalo Narrows	1,4	15
Division No. 18, Unorganized	1,2	15
Canoe Lake 165	1,2	10

1. La liste exclut les subdivisions de recensement où il y a très peu ou pas de francophones.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau B-1
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Saskatchewan, 2006

Langue	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions et commerces		Médias	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Français surtout ou seulement ¹	18	10,3	8 ^E	17,9	9 ^E	20,1	10 ^E	16,7	x	x	3 ^E	27,0
Anglais et français	11 ^E	18,5	11 ^E	18,7	12	14,5	8 ^E	21,9	3 ^E	31,0	9 ^E	17,6
Anglais surtout ou seulement ²	71	3,5	81	2,9	79	3,1	81	3,0	96	1,0	88	2,1
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par niveau moyen d'utilisation des langues, l'autre par catégories linguistiques. La première approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la seconde, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 anglophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 79,4 % des francophones vivant en Saskatchewan sont faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 79,4 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est inférieur à 50 personnes soit leur proportion est inférieure à 10 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Références

Blaser, Christine, (2009), *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006*, produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 pages.

Brockington, Riley, (2009), *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007*, n° 78, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 pages.

Conseil des écoles fransaskoises, (2009), *Historique*, <http://www.cefsk.ca/FR/Historique/index.html> (site consulté le 28 juin 2011).

Corbeil, Jean.-Pierre, (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, pages 9 à 14.

Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Sylvie Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006*, produit n° 91-548-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 169 pages.

Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), (2009), *Profil de la communauté francophone de la Saskatchewan*, <http://www.fcfa.ca/profils> (site consulté le 6 juin 2011).

Gagné, Elsy. 1999. « Espace et vie politique dans l'Ouest francophone », *Francophonies minoritaires au Canada – L'état des lieux*, publié sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Moncton, Les Éditions d'Acadie, p. 383 à 400.

Houle René et Jean-Pierre Corbeil, (2010), *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 pages.

Institut Joseph-Dubuc, (2004-2005), *La Loi linguistique de la Saskatchewan*, <http://www2.ustboniface.ca/cusb/ijd/resumL/LoilinguistiqueSK.pdf> (site consulté le 28 juin 2011).

Lachapelle, Réjean 1988, « Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada » *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, produit no 11-008-F au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8.

Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage, (2011), *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, 209 pages.

Levasseur-Ouimet, France, et autres. 1999. « L'éducation dans l'Ouest canadien », *Francophonies minoritaires au Canada – L'état des lieux*, publié sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Moncton, Les Éditions d'Acadie, p. 475 à 493.

Lord, Bernard, (2008), *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Ottawa, 49 pages.

Martel, Angéline, (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 pages.

Rothwell, Neil et Martin Turcotte, (2006), « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 7, n°1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 pages.

Statistique Canada, (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.